

Massif de la Serre : Eclans-Nenon, Thervay, Moisey, Audelange, Dole ... et ailleurs	2 à 4
Permis pour les gaz de schiste : il en reste 61 !	3
Le miscanthus s'installe	5
Agroécologie : doubler la production en 10 ans	6
Terre de liens installe des paysans	7
Mon geste naturel : le lombricompostage	8
Bilan de Natura 2000 dans la Serre	9 à 12
Les paradoxes de la quinoa	13
Manifeste pour le vent	14
« Ce que j'ai vu à Fukushima », par Eva Joly	15
Dole-Tavaux, l'aéroport de trop ?	16
Brèves environnement	17
Patrimoine de Pays : sur les pas du Général Malet ..	18



Apprentis sorciers ...

Huit mois se sont écoulés depuis le début de la catastrophe nucléaire de Fukushima. Et rien n'est encore réglé ! Pouvons-nous repenser notre mode de vie ? Espérons que ce terrible accident marquera un tournant décisif pour notre politique énergétique. Aujourd'hui chacun ressent bien en effet qu'il n'est pas raisonnable de continuer à utiliser l'uranium, une ressource bientôt épuisée, pour produire de l'électricité avec une technologie dont il est tout simplement impossible de maîtriser tous les paramètres et potentiellement d'une immense dangerosité. Sans évoquer les applications militaires ou terroristes qui seraient catastrophiques, ou les déchets, hautement toxiques, que nous léguons à nos enfants pour des millions d'années ... De la même façon, pouvons-nous accepter de détruire notre environnement, de polluer nos nappes phréatiques, de mettre notre santé en danger, d'engloutir des millions d'euros, pour extraire toujours plus d'énergies fossiles (pétrole et gaz de schiste) de nos sous-sols, pour alimenter notre folle boulimie consumériste ? Agir de la sorte ne ferait qu'aggraver la destruction et repousser le problème.

« s'engager dès aujourd'hui dans une véritable transition énergétique »

Ces choix absurdes ne doivent pas être faits : à chacun d'entre nous de le dire clairement et, parallèlement, de soutenir des alternatives. Quoi qu'il arrive, les énergies fossiles feront défaut dans quelques décennies. Alors pourquoi ne pas nous engager, dès aujourd'hui, dans une véritable transition énergétique ? C'est ce que propose notamment l'association Negawatt avec un scénario rendu public le 29 septembre dernier. Vous voulez savoir comment nous pourrions sortir du nucléaire à l'horizon 2040, réduire notre dépendance aux énergies fossiles et notre consommation, développer un bouquet d'énergies renouvelables ?

Consultez les propositions de NegaWatt !

Évidemment tout ceci ne peut se faire sans la participation de chacun. Il nous faudra tous faire œuvre au quotidien de sobriété, d'efficacité, d'ingéniosité, rechercher les ressorts de notre bonheur sans dilapider les ressources finies de la planète et sans mettre en danger la vie de nos semblables. Une voie qui fait appel à notre créativité, au sens que nos donnons à nos actes et qui peut à ce titre être considérée comme enthousiasmante !

■ Pascal Blai
président de Serre Vivante



En savoir plus : <http://www.negawatt.org>



Journal d'information
semestriel du Massif de la Serre

**VOS RENDEZ-VOUS
AVEC SERRE VIVANTE**

SERRE VIVANTE

ISSN 2112-8073

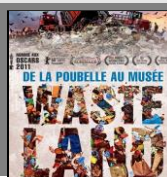
AUTOMNE 2011
n° 35

Bonne lecture à tous !



Prévention des déchets

De nombreuses animations du 19 au 27 novembre : implication de Cora et Intermarché au travers de recommandations d'achats placées dans les rayons, en partenariat avec Dole Ecologie et les commerçants du marché de Dole, une sensibilisation à l'utilisation d'un cabas réutilisable pour faire disparaître les sacs plastiques, l'installation d'une expo, une soirée débat ...



« Waste Land , de la poubelle au Musée » film suivi d'un débat

Mardi 6 décembre à 20h30, MJC de Dole

Waste Land : quand la décharge devient conte de fée.

Dans la plus vaste décharge du monde, Jardim Gramacho, à Rio de Janeiro, l'artiste Vik Muniz retrouve son Brésil natal pour un projet artistique inédit : photographier les « catadores » (ramasseurs de déchets recyclables) dans des mises en scène composées à partir d'objets et matériaux rescapés des poubelles. Tout au long de cette aventure, le projet va prendre une toute autre dimension. Vik va saisir tout le désespoir et la dignité de ces gens, alors même qu'ils parviennent à réinventer leur vie en prenant part à son œuvre artistique.

Cinéma Le Studio, place Barberousse à Dole

Massif de la Serre, quelles nouvelles activités pour demain ?

Mercredi 14 décembre à 20h30, Caveau de Moisey

Avec la fin programmée des carrières de Moisey, une page de l'histoire locale est en train de se tourner ...

L'heure de préparer la reconversion est arrivée. Sur quelles activités compter pour nos emplois de demain ? Installer de jeunes agriculteurs ? Développer l'accueil touristique en aménageant divers sites naturels, archéologiques ou sportifs ? Quels enjeux liés à la préservation du patrimoine du massif de la Serre ?

Autant de sujets que nous explorerons ensemble après les témoignages de nos invités ... Vous avez des idées ? Venez les partager !

**Jeudi
19
janvier
à 20h30**

**ASSEMBLEE GENERALE DE SERRE VIVANTE
INVITATION
à la mairie de Menotey**



L'AG, temps fort de la vie de notre association ...

Reflet de l'année écoulée, c'est aussi le rendez-vous de tous pour évoquer l'actualité du massif et bâtir de nouveaux projets. L'AG s'achèvera autour du verre de l'amitié. Venez nombreux !



Mangeons Local, Mangeons Bio

Soirée d'informations Jeudi 1 décembre 2011 à 20h au Manège de Brack 22, place Barberousse à Dole

Organiser un réseau de circuits courts de proximité ; Apporter aux collectivités et aux consommateurs une offre de produits alimentaires locaux à un prix équitable ; Organiser la logistique ; Apporter conseils et formations pour mieux maîtriser ses achats et la mise en œuvre des produits pour améliorer le rapport qualité / prix, Mutualiser des compétences et des outils pour améliorer les coûts ; Organiser les animations pédagogiques sur l'utilisation, la transformation des produits et des modes de production ... Voici quelques uns des buts que s'est fixé cette nouvelle structure associative Doloise

► Mangeons Local Mangeons Bio Ferme du Creux Vincent 39100 Fouchers Tél : 06 63 81 39 29

■ MASSIF DE LA SERRE



■ jardin

Patrick Schoenleber a créé un superbe jardin d'eau à Crissey (derrière le château). A connaître et visiter aux beaux jours.

A toutes celles et ceux qui rêvent d'un bassin

de jardin ou qui ont déjà tenté l'aventure, aux amoureux de jardins paysagers, aux amateurs de piscine biologique, son blog se veut d'abord être le récit de ce qui est devenu une passion et une aventure. L'ensemble créé sur plusieurs années n'est pas le résultat d'un projet global, mais au contraire d'une succession d'expériences vécues afin d'améliorer sans cesse le fonctionnement de ce qui est devenu petit à petit un jardin d'eau.

En savoir + : <http://asagi39.blogspot.com/>



■ Verte campagne où je suis née, Douce campagne, que j'ai osé quitter !

Traversée par le TGV, cultivée par les céréaliers, bétonnée par les particuliers, dégoûtée, je m'en suis allée vers la ville !!!! Y vivre bien, c'est possible ! Les saveurs et les valeurs acquises se démenagent, se propagent. Au cours de ces dernières années, j'ai vu s'installer le marché bio, j'ai goûté la farine d'épeautre d'Henri, les grillades de Corinne !!!! J'ai vu changer le quartier, on y fabrique des pains de tout pays ; On s'y balade avec les amis de la nature, on ramasse les papiers ; On apprend à trier, on va même embellir, jardiner, fleurir !!! Adieu les idées reçues, c'est dans notre tête que nous sommes, ou pas, respectueux de la nature et de ses locataires, où que nous vivons, soyons les abeilles ambassadrices de nos petits bonheurs quotidiens.

■ Dom Bonaventure

■ Eclans-Nenon : verger conservatoire et biodiversité

La commune d'Eclans-Nenon a acquis en 2008 un terrain de 40 ares à l'entrée d'Eclans.

La partie basse en pente surplombant la rue des Anciennes Forges est recouverte d'arbustes, au sommet, une vaste partie plane est parsemée de buissons et bordée d'une haie d'arbres. Le Conseil Municipal a décidé de valoriser ce patrimoine local sur le plan de la biodiversité en créant un verger de vieilles variétés de pommiers. Une première visite

s'est déroulée en novembre 2010 avec un représentant de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et de l'association des Croqueurs de Pommes. Dimanche 23 janvier, les habitants de nos deux villages étaient invités à découvrir le terrain et le projet. Un espace sera débroussaillé pendant l'été 2011 puis des trous creusés à l'automne avant de planter à la Sainte Catherine d'anciennes variétés régionales de pommiers. Le mercredi 16 novembre 2011 de 16h à 19h, une demi-journée de détermination des anciennes variétés locales de notre commune et des villages alentour permettra d'identifier puis de greffer des arbres pour les planter en 2012. Des jeunes d'Eclans-Nenon pourraient alors parrainer un arbre et suivre son développement. Cette visite a permis à d'autres idées de germer pour les prochaines années : installation de nichoirs, plantation de framboisiers.

■ Hervé PRAT

■ La publicité

Déesse aux mille visages
Séductrice, danseuse sur tous les rivages
Elle éblouit le monde de ses mirages
Accapare l'espace et le temps.

Plante invasive jamais fanée
Conquérante et prospère,
Elle propage ses graines avec célérité
Et son arôme ronge les cerveaux avec voracité

Energivore, épuisant les ressources
La crédulité est son pain quotidien
Elle enivre l'opinion d'un cocktail non biodégradable
En vue d'un paradis mercantile où le client est roi

Telle une sangsue, elle pompe les finances
Et manipule de ses fils dorés, comme un objet,
L'homme qui rêve d'indépendance.
Elle est magique, étincelante comme une fée.

Usurpatrice d'un droit légitime à l'information,
La démasquer, la contrer, devient l'urgence.
Déchirer ce voile insidieux d'uniformité
Et briser ce rêve embaumé d'opacité,
S'avère l'ultime recours au maintien de la diversité.
Publicité effacée, monde préservé.

■ Charly Gaudot

■ Le moulin du gravelon de THERVAY s'expose à Lons le Saunier !

Depuis le 29 octobre un des moulins du gravelon « retourne » dans le cadre de l'exposition : Tournez moulins ! Céréales, moulins & fours du Jura au musée des Beaux Arts de Lons.

Du 29 octobre 2011 au 15 janvier 2012, cette exposition conçue et réalisée par le Musée d'Archéologie du Jura vous fera partager les connaissances récoltées sur les céréales, les moulins et les fours à pain, à l'époque médiévale (V^e-XVI^e siècles). Le point de départ aura été le diagnostic archéologique et les fouilles menés sur le tracé de la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône qui avaient révélé la présence de plusieurs moulins, à Burgille dans le Doubs et à Thervay dans le Jura. Deux éléments majeurs accompagneront votre visite :

- la projection d'un court métrage, réalisé par Dominique Adt et primé au festival international du film d'archéologie de Besançon. Il relate toute l'aventure de la découverte à la reconstitution, de ce moulin du Moyen âge de Thervay.
- La présence de la maquette à l'échelle 1/2 de

ce moulin. Expérience de reconstitution menée par les chercheurs de l'INRAP et maquette fabriquée par des élèves du lycée du bois de Mouchard.

Une publication éditée par le Musée d'Archéologie du Jura et le Centre Jurassien du Patrimoine, dans la collection Jura & Patrimoine accompagne l'exposition. Cet ouvrage inclut le DVD de l'aventure du moulin du gravelon. Parution novembre 2011. En vente 15 € + port au Centre Jurassien du Patrimoine 5 rue G.Trouillot 39000 Lons le Saunier tél. 03 84 47 43 37



■ Récolte de maïs Blanc de Bresse pour la liberté des semences !

Le maïs Blanc de Bresse est une variété ancienne qui a fait la réputation du poulet de Bresse, il a également sauvé de la famine de nombreuses familles des plaines bressanes (Jura, Saône et Loire).

Parfaitement adapté à notre climat, avec toutes ses qualités mais aussi ses défauts, il n'est pas inscrit au catalogue officiel et a été délaissé au profit de variétés hybrides dites « à haut rendement ». Aujourd'hui, le maïs Blanc de Bresse est menacé de disparition, comme de nombreuses autres variétés anciennes de plantes cultivées. Cette menace est d'autant plus forte que les droits ancestraux des agriculteurs de conserver, ressemer, échanger et vendre leurs semences sont eux aussi sur le point de disparaître ! Le Collectif pour une Franche-Comté sans OGM a organisé samedi 29 octobre une récolte à Dannemarie sur Crête pour venir soutenir le lancement de la campagne nationale "Semons la biodiversité : pour une loi de reconnaissance positive des droits des agriculteurs par la libération des semences paysannes et fermières". Occasion d'une très belle rencontre entre paysans et consommateurs !

En savoir +> <http://www.semonslabiodiversite.com>
et aussi : Collectif pour une Franche-Comté sans OGM
<http://fcsansogm.hautetfort.com>

■ Audelange, la maison des p'tits loups est ouverte

Les trois aide-maternelles ont inauguré mi-juin leur maison d'assistance maternelle (MAM), la deuxième dans le Jura. Impliquée dans le projet, la CAF souhaite que l'offre d'accueil de la petite enfance se développe. Dans l'ancienne école, réaménagée avec la bénédiction de la mairie, le trio d'assistantes maternelle accueillera jusqu'à 12 p'tits loups. L'effectif est déjà complet !

Mme Sonia VUILLEMIN, Présidente de la M.A.M.
(Maison d'Assistance Maternelle) tél. 03 84 80 14 28



■ **Gaz de schiste : 3 permis abrogés, il en reste 61 !**

Sans aucune information, sans aucune consultation, le gouvernement français a offert en mars 2010, à des sociétés nationales et étrangères le droit d'explorer le sous-sol français à la recherche de gaz et de pétrole de schiste. Les autorisations concernent plus de 10% du territoire français !

La fracturation hydraulique

Cette technique pour ramener le gaz à la surface est nouvelle, délicate et surtout, désastreuse sur le plan environnemental. Elle consiste à provoquer des failles à l'aide d'un liquide envoyé à très forte pression, pour libérer le gaz et le pétrole pris dans la roche compacte, à environ 2000 mètres de profondeur. Trois « ingrédients » sont nécessaires pour créer ces mini séismes : des quantités phénoménales d'eau (entre 15 000 et 20 000 m³), des produits chimiques (plus de 500) pour attaquer la roche et des micro-billes pour maintenir ouvertes les failles.

Un bilan désastreux

Aux Etats-Unis, le bilan de l'extraction de ces énergies fossiles est catastrophique : pollution massive des nappes phréatiques et de l'air, destruction des paysages et de milieux naturels, etc. Leur exploitation, en France, conduirait inéluctablement aux mêmes dégâts ainsi qu'à des émissions accrues de gaz à effet de serre, alors même que notre pays s'est engagé à les diviser par quatre.

C'est fini ?

Suite au vote de la loi du 13 juillet 2011, le gouvernement a annoncé le 3 octobre l'abrogation de trois permis (à Nant et Villeneuve-de-Berg, détenus par la société Schuepbach, et Montélimar, groupe Total) », effaçant ainsi la signature de Jean-Louis Borloo. C'est d'abord une victoire pour tous ceux qui se sont évertués à dévoiler l'ensemble des risques environnementaux, sanitaires et économiques que comporte l'extraction des gaz et huiles de schiste. En moins de 9 mois, des milliers de réunions publiques, tracts, panneaux d'information, communiqués, groupes Facebook etc. ont été les supports d'un véritable mouvement d'éducation populaire et citoyen, se réappropriant un sujet jusqu'ici confisqué. L'abrogation des 3 permis résulte de ce rapport de force construit dans la société. C'est ensuite un désaveu cinglant pour tous ceux qui ont affirmé que l'exploitation des gaz et huiles de schiste ne posait pas de problèmes spécifiques. Ou bien qu'il était possible d'exploiter « à la française » sans engendrer les mêmes conséquences qu'aux Etats-Unis. Rappelons-nous qu'au printemps dernier, ministres et gouvernement ont été tentés par ce discours imprudent soufflé par les industriels pour « ne pas fermer définitivement la porte au gaz de schiste ». La porte vient de leur claquer sur les doigts. C'est aussi un camouflet pour l'administration du ministère de l'énergie. Cette demande d'abroger des permis qu'elle a étudiés, validés et soutenus, démontre par l'absurde que quelques hauts-fonctionnaires du corps des mines ne doivent plus avoir la main sur la politique énergétique française. Et qu'à l'inverse, nous sommes collectivement en capacité de déterminer quelles doivent en être les grandes orientations.

■ **François PAGEAUT, dessinateur et aquarelliste**



François est né en 1952 à Dole, troisième enfant d'une famille ouvrière. Après avoir été dessinateur en bureau d'études, il dirige aujourd'hui un organisme à caractère socioculturel.

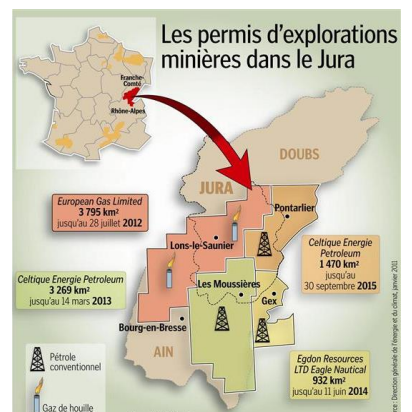
Depuis l'enfance, j'ai toujours pratiqué le dessin à l'encre et au crayon, principalement en noir et blanc. Lorsque je dessine, bien sûr le résultat compte, mais la démarche de dessiner est tout autant importante. En 1994, j'ai commencé à peindre en couleur à l'aquarelle. J'ai alors participé à plusieurs expositions. En 2006, je me suis intéressé à l'illustration, notamment avec ma collaboration avec le Parc Naturel du Haut Jura, pour qui j'ai illustré 5 ouvrages dans la collection « terre rurale ». Ouvrages où je peux marier connaissances techniques et sensibilité artistique. Complètement autodidacte, je suis patiemment mon itinéraire. J'aime les paysages (semi)désertiques aux cieux tourmentés. Déjà bien servi à Montmirey, le paysage irlandais est ma référence.

► Contact : **François Pageaut**, Atelier de la Brizotte 39290 Montmirey-la-Ville. Web: <http://ledessinateur.fr>

interpeller le gouvernement !

- 61 autres « permis exclusifs de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux » restent valides, dont 4 en Franche-Comté. Comme le montrent les dossiers de demande, nombre d'entre eux devaient faire appel à la fracturation hydraulique. Les détenteurs de ces 61 permis auraient renoncé à l'utilisation de cette technique. Qu'attend donc le gouvernement pour abroger les permis dont les détenteurs se contredisent entre leur dossier de demande et le rapport qu'ils viennent de transmettre à l'administration ?

- si la fracturation hydraulique est dangereuse et interdite en France, pourquoi ne le serait-elle pas en Europe ? Quelle est la cohérence politique d'un président de la République dont le gouvernement abroge trois permis en France et qui promet à la Pologne de ne pas « lui créer de difficultés sur les gaz de schiste » ? A quand un projet de directive européenne soutenue par le gouvernement français pour interdire la fracturation hydraulique en Europe ?



- le permis attribué à Total ayant été abrogé, pourquoi cette compagnie, pourrait-elle poursuivre ses explorations et extractions de gaz de schiste en Pologne, en Argentine et aux Etats-Unis ou encore en Chine ? Si la fracturation hydraulique est nocive ici, ne l'est-elle pas ailleurs ?

Première victoire, l'abrogation de ces trois permis en appelle d'autres. Ouvrant pour faire de l'énergie un bien commun de l'humanité, un mouvement pour une véritable transition énergétique s'est constitué en France. Il n'est pas prêt de s'arrêter. Laisser le gaz et le pétrole dans le sol, voilà une idée à creuser. Ici et ailleurs.

■ **Bio : renoncement du gouvernement**

Alors que le Grenelle de l'environnement programait 6% de surface agricole en bio en 2012 et 20% en 2020, la loi de finances 2011 adoptée au printemps par le parlement divise par deux le montant du crédit d'impôt destiné aux agriculteurs qui se convertissent à l'agriculture biologique...

Cette mesure était pourtant essentielle pour développer l'agriculture biologique en facilitant les conversions. Cette période de conversion est en effet la plus problématique pour les agriculteurs, qui ne vendent pas leurs produits au prix du bio pendant les trois premières années de conversion. Alors qu'en 2010 nous n'en sommes qu'à 2,46% de la surface agricole consacrée à l'agriculture biologique, la majorité gouvernementale n'a pourtant pas hésité à torpiller cette mesure de soutien essentielle au secteur de production bio...

Si les produits bios sont plébiscités par le public comme le prouve l'augmentation de la demande de plus de 10% par an, le manque de soutien à la production nationale va encore aggraver la situation alors que près de 40 % des produits bios consommés sont actuellement importés.

■ **Le bio n'est pas une lubie d'écolo... Mais une solution d'avenir !**

Lors du Grenelle de l'environnement, la France s'est engagée à introduire 20% de produits biologiques dans les cantines scolaires à l'horizon 2012. Aujourd'hui, nous comptons moins de 2% de bio dans les écoles.

Pour appeler les élus à rattraper cet immense retard, le WWF-France lance la deuxième édition de sa campagne « **Oui au Bio dans ma Cantine** ». La campagne se décline d'événements festifs en actions citoyennes. Mais surtout, cette mobilisation sans précédent s'attache à donner aux décideurs des solutions concrètes pour les aider à mettre toujours plus de bio dans les cantines de nos enfants.

Le mouvement s'amplifie. Citoyens, élus, restaurateurs, prenez part à la mobilisation. **Agissez avec le WWF !**

► <http://www.ouiaubiodansmacantine.fr>



■ **Moissey : chez Léo bio, maraîcher biologique**



■ Christophe Giller

maraîcher de formation, Léo cultive tout un hectare de légumes biologiques !

L'affaire a commencé un jour de printemps 2009 où Léo Francioli, 26 ans, a décidé d'ouvrir tout seul son exploitation biologique. Tout seul pas tout à fait, car il a bénéficié de l'amical concours de Bénédicte Rivet et Michel Cucherousset, du GAEC de l'Aubépine, qui ont d'abord mis à sa disposition un hectare de terres (abréviation 1 ha, soit 100 ares) et ensuite une partie de leurs moyens mécaniques. La surface d'exploitation fait tourner les différentes espèces végétales, à partir de graines fournies par un professionnel. Léo pense que l'élaboration des semences est une spécialité, qui demande du temps et du savoir-faire. Proche de la terre, même très proche, le maraîcher utilise l'eau d'un grand bac de rétention qu'il a lui-même aménagé [ça s'appelle un bassin collinaire], qui recueille les eaux du ciel mais surtout celles du ruissellement naturel. A partir de quoi, une petite pompe à essence assure la redistribution. La pompe à bras serait évidemment plus conforme à sa philosophie, mais elle ne délivrerait pas suffisamment de pression...

“ On ne peut pas cultiver sans adjuvants, sans engrais ... ”

On ne peut pas cultiver sans adjuvants, sans engrais et sans produits qui tuent les ennemis des légumes, aussi il n'utilise que des produits autorisés ou recommandés, comme la Bouillie bordelaise, le soufre, des engrais organiques, essentiellement le fumier de vaches. Léo reconnaît que la terre

qui est la sienne n'est pas la plus rêvée pour un maraîcher car pas suffisamment alluvionnaire, mais il s'en sort parfaitement bien avec une terre à prédominance granitique dans le haut du champ et argilo-calcaire en bas. Léo écoule ses produits à des clients attirés, comme les membres de l'AMAP de Dampierre ou les clients de la Mauvaise Herbe à Montmirey par exemple, et à d'autres particuliers en vente directe le samedi matin à la coopérative de Chevigny comme à ceux qui peuvent venir consulter le vendredi soir dès 18 heures, à son adresse, 9 route de Dole, en face du cabinet des kinés, à qui il consent le prix "producteur" ! ■



■ **Dans les jardins de mon grand-père ...**

Faire redécouvrir les espèces végétales anciennes

La main verte de Brigitte Putod, jardinière botaniste à Dole, sème avec bonheur des graines anciennes remises au goût du jour. Engagée au sein de l'association « **Potagers d'hier et d'aujourd'hui** », elle réintroduit dans son propre jardin, depuis une dizaine d'années, les espèces anciennes et insolites. Tout en réactivant les techniques qui ont permis de bien cultiver ces légumes chargés d'anecdotes. Chez elle, on trouvera les noms charmants de radis serpents et de concombre des Andes ! Cette année, Brigitte Putod nous emmène dans l'univers des plantes tinctoriales : curcuma, safran, garance... Elles servent à préparer des colorants et des teintures, histoire de nous en faire voir de toutes les couleurs !



Contact : 06 08 89 26 90. Uniquement sur rendez-vous. Mail : brigitte.putod@wanadoo.fr

■ Nicolas Roques



Le miscanthus, une plante qui s'installe ...

Depuis 2010, le miscanthus giganteus fait son apparition autour de la forêt de la Serre. Appelé aussi "roseau de chine", "herbe à éléphant", "Eulalie" et d'autres noms encore, cette plante originaire d'Asie est une graminée vivace qui semble cumuler les avantages environnementaux et pour laquelle les débouchés ne manquent pas.

Du côté de Brans, Jean-Baptiste Pelot et Pascal Decombe ont planté 2,5 ha et 10 ha. D'autres agriculteurs se sont lancés dans l'aventure du côté de Peintre et de l'abbaye d'Acey, cette dernière a planté 15 ha et espère assurer le chauffage de ses bâtiments par ce biais. La première plantation, celle des rhizomes a eu lieu en avril 2010.

Lors de la première pousse, le miscanthus doit s'imposer au milieu des mauvaises herbes et nécessite le recours aux herbicides. Après une année, les plantes sont broyées puis laissées sur le sol afin d'enrichir celui-ci et empêcher la repousse de l'herbe ; les rhizomes prennent alors racines pour de bon, cette opération s'est effectuée en février 2011. Il s'en suivra 15 à 20 ans de récoltes sans herbicides, fongicides, ou insecticides et peu ou pas d'intrants. Il n'existe à ce jour pas de maladie identifiée. Il n'existe pas non plus d'organisme

ravageur, à l'exception du taupin (petits vers dans le sol) lorsque les plantations font suite à une prairie ou une jachère, on conseille dans ce cas de faire une culture intermédiaire.



Dans la Serre

A Brans, la première récolte est prévue pour mars 2012. Le miscanthus atteindra alors 3,50 m à 4 m de haut. Pascal Decombe s'en acquittera avec une faucheuse à herbe modifiée ; on est bricoleur à Brans ! La production sera livrée à une coopérative située à Aiserey en Côte d'Or, elle même en relation avec des industriels engagés dans le développement de bioplastiques. Les applications ne se limitent cependant pas à cela : le miscanthus peut également être utilisé dans la fabrication de biocarburants, en particulier d'éthanol, comme combustible pour le chauffage de bâtiments, pour la confection de panneaux d'isolation, de papier, de litière pour animaux, de pots horticoles biodégradables ... Quatre cent soixante hectares doivent être récoltés ce printemps en Bourgogne/Franche-Comté, et l'objectif est de

1000 hectares d'ici à 2013. Suite à une surproduction de sucre il y a quelques années, la fermeture de la sucrerie d'Aiserey fut entérinée. Le site reprend actuellement vie, grâce à la reconversion des infrastructures opérée au prix d'investissements colossaux, financés pour partie par les fonds du programme de restructuration national (PRN), et par des fonds européens agricole garanti (FEAGA). La Bourgogne et la Franche-Comté



sont devenues « des bassins de culture de premier plan avec 10 % des surfaces françaises », souligne le directeur de France Miscanthus. Encore quelques chiffres : le miscanthus produit entre 12 et 18 tonnes de matière sèche à l'hectare, soit l'équivalent de 5 000 à 7 500 litres de fuel. Un demi hectare pourrait donc assurer 100% du chauffage d'une grande habitation mal isolée. Un hectare pourrait chauffer 8 à 12 maisons basse consommation.

L'avenir semble donc très prometteur pour cette plante par ailleurs peu gourmande en eau, nouvellement venue dans nos paysages. Le risque d'envahissement est limité car il s'agit d'une plante hybride par définition incapable de se reproduire, et qui peut se développer uniquement à partir d'un rhizome. Cette culture peut également être envisagée en bio, ce que projette de faire Pascal Decombe sur 4 ha supplémentaires l'année prochaine.

Seul bémol à tout cela, le miscanthus occupe des terres agricoles et entre de ce fait en concurrence avec la production de nourriture ... ce débat là n'est pas prêt d'être tranché ! Le fait de se chauffer en hiver, ou la nécessité d'isoler les bâtiments, sans recourir aux énergies fossiles est aujourd'hui un impératif ■

■ La Bulgarie interdit à son tour la culture du maïs OGM

Le gouvernement bulgare a annoncé le 2 février 2011 l'interdiction de la culture du maïs OGM MON 810 sur son territoire.

La Bulgarie rejoint ainsi 6 autres pays de l'UE (France, Allemagne, Hongrie, Luxembourg, Grèce et Autriche) ayant activé une clause de sauvegarde. Le gouvernement a exprimé sa décision par des craintes de contamination de l'environnement et sa volonté de protéger l'agri-



culture bulgare. Pour rappel : le maïs MON 810 et la pomme de terre Amflora de l'allemand BASF sont les deux seuls OGM dont la culture

est autorisée en Europe, couvrant un peu plus de 100.000 hectares. Mais quinze autres plantes OGM, pour la plupart des semences de maïs, attendent une autorisation de culture. La Commission européenne a proposé en juillet dernier de laisser aux Etats membres la décision d'autoriser ou non la culture OGM sur leur territoire. Selon l'AFP, Bruxelles devrait leur soumettre le 11 février sept motifs invocables d'interdiction de ces cultures, dont le maintien de l'ordre public, afin d'éviter des manifestations anti-OGM, la préservation des cultures traditionnelles, ou encore l'assurance pour les consommateurs de trouver des produits sans OGM ■

■ Agroécologie : doubler la production agricole en 10 ans !

Comment "nourrir 9 milliards d'êtres humains en 2050" ? La réponse coule de source, pour le rapporteur spécial de l'ONU, Olivier De Schutter¹ : en laissant tomber l'agriculture intensive au profit de l'agroécologie. Une technique qui "cherche à améliorer la durabilité des écosystèmes en imitant la nature plutôt que l'industrie"...

L'agroécologie est une pratique agromonomique raisonnée associant un travail du sol respectueux, une fertilisation et des traitements phytosanitaires naturels, une sélection variétale réfléchie et des rotations de cultures régulières, une optimisation des ressources en eau par stockage naturel, la lutte contre l'érosion par l'instauration de haies et

en réduisant la pauvreté rurale et en apportant des solutions aux problèmes écologiques actuels.



L'agroécologie, technique la plus efficace

"Si nous voulons nourrir 9 milliards de personnes en 2050, il est urgent d'adopter les techniques agricoles les plus efficaces", a expliqué, le 8 mars dernier, le Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter. "Et les preuves scientifiques actuelles démontrent que les méthodes agroécologiques sont plus efficaces que le recours aux engrais chimiques pour stimuler la production alimentaire dans les régions difficiles où se concentre la faim".

Quelques exemples. "À ce jour, les projets agroécologiques menés dans 57 pays en développement ont entraîné une augmentation de rendement moyenne de 80% pour les récoltes, avec un gain moyen de 116% pour tous les projets menés en Afrique". "De récents projets menés dans 20 pays africains ont même démontré un doublement des rendements des cultures sur une période de 3 à 10 ans" a déclaré Olivier De Schutter. Le rapport

souligne en outre que les projets agroécologiques menés en Indonésie, au Vietnam et au Bangladesh ont réduit de 92% l'utilisation d'insecticides pour le riz, permettant aux agriculteurs pauvres de faire d'importantes économies financières.

Selon l'expert, l'agriculture telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui n'a pas de capacité de résilience face au changement climatique et ne s'avère donc pas « le meilleur choix aujourd'hui ».

Les États doivent s'y mettre

"Les États et les donateurs ont ici un rôle clé à jouer. Les entreprises privées n'investiront ni leur temps ni leur argent dans des pratiques qui ne peuvent être récompensées par des brevets et qui n'ouvrent pas de marchés pour des produits chimiques ou des semences améliorées". Olivier De Schutter exhorte donc les États à soutenir les organisations paysannes, qui sont un maillon essentiel dans l'identification et la diffusion des meilleures pratiques agroécologiques. "On sait aujourd'hui que soutenir l'organisation sociale a autant d'impact que la distribution d'engrais. Lorsqu'ils travaillent ensemble, les paysans et les scientifiques sont une source importante de pratiques innovantes"...

¹Le 26 mars 2008, le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies a approuvé la proposition du président de nommer le Prof. Olivier De Schutter Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation. Celui-ci succède ainsi au Prof. Jean Ziegler, qui assumait ce mandat depuis 2000.

“ Les principes de base de l'agroécologie comprennent le recyclage des nutriments et de l'énergie dans l'exploitation, plutôt que l'introduction d'apports extérieurs; l'intégration des cultures et du bétail; la diversification des espèces et des ressources génétiques dans l'écosystème agricole dans le temps et l'espace ... ”

l'ONU, qui s'est fondé sur l'analyse exhaustive des dernières études scientifiques, l'agroécologie pourrait doubler la production alimentaire des régions les plus vulnérables en à peine 10 ans, tout



changé de propriétaire : son nom est désormais « l'épi d'or ». Le concept est simple : tous les matins, le lait cru est amené au distributeur pour remplacer celui de la veille. Le lait est au prix de 1 € le litre, en libre-service 7 jours/7, 24 h/24. Il est conservé à moins de 4°C. Pour ceux qui le souhaitent, une clé USB rechargeable (5, 10 ou 20 €) évite d'utiliser de la monnaie et offre en plus un avantage sur le prix de 10%. Les personnes ont le choix de prendre sur place des bouteilles dans un distributeur prévu à cet effet, en plastique ou en verre, ou d'utiliser leurs propres récipients. Des gobelets sont également mis à disposition afin de pouvoir déguster sur place ! Toutes les normes sanitaires sont respectées, en cas de problème la machine envoie une alerte SMS au producteur. L'investissement est relativement élevé soit environ 50 000 €, il faut vendre environ 45 litres par jour afin de rentabiliser la machine.

Retrouver le bon goût du lait frais

Chacun peut apprécier de pouvoir faire des yaourts, du fromage blanc, de prélever la crème le lendemain matin... Il n'est pas du tout obligé de faire bouillir le lait cru qui garde ainsi toutes ses qualités gustatives et se conserve en l'état 3 jours au réfrigérateur. Un second distributeur sera prochainement installé sur le parking de Cora à Choisey.

■ Antony MAUSSERVEY, 2 chemin des Hottonies 21130 VILLERS ROTIN Tel : 03 80 71 96 03



■ Du lait cru à Dole !

Pendant son accident de travail en janvier 2010, Anthony, éleveur laitier, a cherché des alternatives à son métier. En effet, les cours du lait ne permettent plus à un agriculteur de vivre correctement de son travail. Il a pensé à la vente directe et commencé par vendre de la viande bovine par caisse de 10 kg, puis il a cherché comment il pouvait vendre directement son lait...

Les distributeurs automatiques commencent seulement à voir le jour en France (agrément par la direction des services vétérinaires depuis février 2010) alors qu'en Italie ce concept marche depuis de nombreuses années. Ce n'est qu'au mois de septembre 2010 que l'emplacement sur le parking de la boulangerie Courderot de la zone des Epenottes à Dole fut accepté. La boulangerie a depuis

Nos enfants nous accuseront !

Barjac, petite commune rurale du Gard. C'est ici que Jean-Paul Jaud a tourné en 2008 un documentaire coup-de-poing où il relate la bataille de la municipalité contre les pesticides et pour le développement des produits bio dans les assiettes de ses cantines. Dans « Severn » réalisé en 2010, il est de nouveau question d'Edouard Chaullet, le maire, et de son combat pour installer des paysans bios qui alimenteraient les cantines.

Collaboration épargnants-paysans

La cuisine centrale de Barjac, qui fournit les écoles et les personnes âgées, fonctionne aujourd'hui en alimentation biologique. L'écu a ainsi pris une longueur d'avance considérable sur l'objectif du Grenelle de l'environnement qui vise 20% de repas bio dans les cantines, pour 2012. Mais Barjac affronte à présent le problème croissant de la difficulté d'approvisionnement en certains produits, notamment en volaille et en farine. Comme partout en France, la production locale ne suffit pas à répondre à la demande. D'où cette nouvelle volonté du maire : aider de jeunes cultivateurs à venir s'installer pour développer ce type de production, ce qui aurait en outre la vertu de contrer la désertification agricole.

«L'obstacle au bio local, c'est que nous manquons d'agriculteurs convaincus par ce mode de production. Et lorsque enfin on en trouve, nous n'arrivons pas à les installer car ils n'ont pas de terre», souligne le maire. Comment sortir de ce cercle vicieux ? Le maire s'est lancé une nouvelle fois dans une expérience. Il s'est rapproché de l'association Terre de liens, dont l'objectif est d'aider l'installation de cultivateurs bio via un montage financier original, fondé sur un actionnariat «citoyen» et «concerné». Pour réaliser son pari, l'association a créé en 2006, en partenariat avec la banque solidaire la Nef, la Foncière terre de liens. Cette société a pour mission de collecter l'épargne de citoyens ou d'entreprises pour acheter des terres, parfois des fermes, et les louer à des paysans qui s'engagent dans une agriculture respectueuse de l'environnement. En mai 2010, quatre ans après sa création, la Foncière terre de liens re-

DE TRES BIO-LOCATERRES !

A Barjac, cinq jeunes agriculteurs se lancent dans une expérience collective unique, avec le soutien de la municipalité et de la société foncière Terre de liens.



groupait quelque 4 700 actionnaires, pour un capital de 12,5 millions d'euros. Grâce à cette épargne, 4 paysans, moyenne d'âge 35 ans, ont pu s'installer ou poursuivre leur activité et 26 exploitations ont pu être achetées, et revivre.

Un million d'euros

Il se trouve qu'à Barjac, une ferme de 120 ha est à vendre. Le maire de Barjac sollicite Terre de Liens, qui se jette dans l'aventure. Non sans hésitation. Le projet est le plus audacieux qu'elle ait jamais tenté, aux plans économique, humain et agronomique. Il y a le coût de l'opération : 1 million d'euros à investir et la moitié en plus pour la restauration du bâti-

ment et les aménagements nécessaires (irrigation, drainage, fossé...). Et puis, le domaine est vaste. Un cultivateur ne suffira pas. Terre de liens propose qu'il soit exploité par un collectif, ce qui est rare en France. Il lui faudra donc trouver des candidats motivés non seulement par l'agriculture biologique, mais aussi par un travail d'équipe. Terre de Liens acquiert la ferme le 30 avril 2010. Cinq agriculteurs ont été choisis : un paysan-boulangier qui cherchait un terrain pour cultiver lui-même son blé ; un jeune couple qui souhaite débiter un élevage de vo-

lailles ; un élevage de chèvres et des maraîchers. A terme, cette ancienne ferme céréalière deviendra une exploitation polyculture-élevage axée sur la vente en circuit court

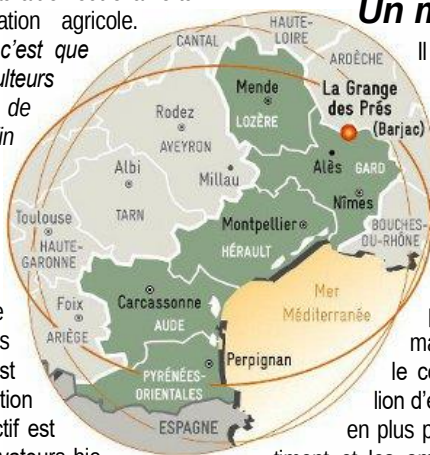
Projet utopique ?

En 2008, le prix moyen de l'hectare en France dépassait en effet les 5 000 euros (plus de 6 000 euros pour le Gard), contre 4 200 euros en 2000, soit une augmentation de 23%. Pour les exploitants de la Grange des prés, le prix de la location, encadré par l'Etat et fixé par Terre de liens, s'élèvera à 50 euros par an et par hectare les deux premières années, puis à 73 euros. Ce montage permet aux exploitants de réserver leur épargne à d'autres investissements et de limiter leur endettement. L'enthousiasme n'est pas partagé par tous. Dans le voisinage, quelques agriculteurs fulminent contre ces néoruraux qui débarquent sur une propriété qu'ils convoitaient depuis longtemps. Et puis, le caractère collectif du plan dérange. «Leur projet est beau, mais il est utopique. » «L'utopie, c'est de croire que le système dominant fonctionne, quand 200 fermes disparaissent chaque semaine en France», répond le directeur de Terre de Liens.

■ **Bénédicte Rivet,**
paysanne à Moissay



► En savoir + : www.terredeliens.org



Nourrir 9 milliards d'individus en 2050

Dès 2006, l'Inra et le Cirad ont pris l'initiative d'une étude prospective, « Agrimonde », pour explorer les futurs possibles du système agricole et alimentaire mondial à l'horizon 2050.

L'enjeu est complexe : il s'agit non seulement de couvrir les besoins nutritionnels quantitatifs de la population mondiale, mais aussi de permettre à chacun un accès à une nourriture saine et équilibrée, produite par des systèmes respectueux de l'environnement, tenant compte de la raréfaction des énergies fossiles, et intégrant les

dimensions sociales. Produire mieux tout autant que produire plus constitue le véritable défi pour les agricultures du monde. Des experts, d'origines et de disciplines multiples, se sont mobilisés pour étudier 2 scénarios publiés en janvier 2011.

Nourrir la planète dans le cadre d'un développement durable est possible

Alors que le scénario tendanciel, Agrimonde GO, permet de nourrir la planète au prix d'une dégradation environnementale, le scénario de rupture, Agrimonde 1, montre que cela peut se faire dans le cadre d'un développement durable, sous trois conditions principales :

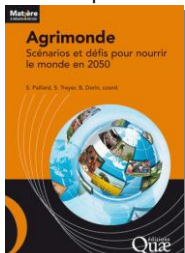
• **Ne pas généraliser le modèle alimentaire des pays industrialisés.** Il s'agit par exemple de réduire

des consommations alimentaires excessives, et les pertes et gaspillages aux stades de la distribution et de la consommation finale (25% en Europe !).

• **Faire le choix d'une agriculture productive et écologique.** Une telle agriculture valorise au mieux les processus écologiques. Elle stimule et exploite les synergies entre espèces végétales et animales. Elle tire profit des avancées scientifiques, mais aussi des savoirs et savoir-faire traditionnels.

• **Mettre en place une sécurisation des échanges internationaux des produits agricoles et agroalimentaires.** L'augmentation nécessaire et prévisible des échanges nécessite stabilisation et régulation.

► En savoir + : <http://www.cirad.fr>



Mon geste naturel : le lombricompostage



■ Aline Aublé,
créatrice et animatrice
de www.lecture-au-naturel.fr



30% de notre bac gris est constitué de déchets organiques facilement biodégradables, ce qui représente 60 kg de déchets par Jurassien et par an. La plupart du temps ces déchets sont collectés, transportés et incinérés à Lons-le-Saunier alors qu'ils pourraient être facilement valorisés sur place, au sein du foyer. La pratique du compostage permet donc de réduire considérablement la quantité de déchets produits, ainsi que les transports et coûts de traitements liés. Le compostage nécessite la présence d'un jardin ou pour les habitants des immeubles souhaitant pratiquer le compostage collectif, d'un espace vert suffisant et proche. Il existe également une technique, moins connue mais tout aussi efficace, permettant aux foyers sans jardin (appartements, maisons de ville,...) de valoriser leurs déchets organiques, c'est le lombricompostage !

Samedi 27 novembre 2010 Serre Vivante et sa fédération « Jura Nature Environnement » proposaient un atelier consacré au lombricompostage, cette technique qui utilise l'activité biologique de vers de terre spécifiques pour transformer les déchets organiques en un compost de qualité. Seul ou en famille, chaque participant avait pour objectif de re-

partir avec son équipement ... Cette matinée fut conviviale et instructive, certains découvraient l'univers des lombrics et d'autres venaient parfaire leurs connaissances. Un public hétéroclite, plus ou moins bricoleur, mais surtout très motivé pour se lancer dans cette technique de compostage encore peu connue ! Nous nous sommes inscrits mon ami et moi à cet atelier car nous

avons déjà fabriqué un lombricomposteur de manière artisanale et nous souhaitons avoir quelques informations supplémentaires. Habituellement à trier nos déchets dans les deux poubelles mises à notre disposition par le service de collecte des ordures ménagères, nous nous sommes un jour interrogés sur le moyen de « faire encore mieux ». En fouinant sur Internet, nous avons

découvert le lombricompostage, destiné aux personnes vivant en appartement et souhaitant recycler leurs déchets organiques. Bingo ! Nous avons trouvé le moyen d'alléger notre poubelle. Le principe est simple, recycler soi-même les déchets ménagers d'origine végétale grâce aux lombrics. Un seul hic : le prix du lombricomposteur ...



Faire son propre lombricomposteur, c'est possible !

Bien qu'il existe plusieurs modèles de lombricomposteur disponibles dans le commerce, il est tout à fait possible d'en fabriquer un soi-même à faible coût. Pour notre premier modèle, nous avons récupéré trois seaux de crème en plastique chez un pizzaiolo. Quelques trous pour l'aération et l'évacuation des liquides, nos seaux, une fois empilés, formaient un lombricomposteur plus qu'acceptable. Il ne nous restait plus qu'à y mettre des lombrics. Bien évidemment on peut acheter ces animaux sur Internet, mais le prix est plutôt dissuasif... Nous avons donc choisi d'explorer le tas de fumier d'un ami et prélevé quelques vers de fumier.

Edgar, le lombric sous notre toit ...

L'expérience du lombricompostage pouvait commencer. A ce jour, celle-ci est totalement positive ! Le lombricomposteur ne sent absolument rien. Au départ soupçonneux sur ce point, nous avons choisi de mettre nos lombrics sur la terrasse. Maintenant, notre lombricomposteur se trouve dans notre cuisine car il est totalement inodore. De plus les lombrics ont besoin d'au moins 15°C pour être actifs, passer l'hiver au chaud leur est donc indispensable.

Gâce au lombricomposteur, nous avons considérablement réduit nos déchets. Nous récupérons régulièrement le lombrithé qui sert d'engrais pour les plantes. Le lombrithé est un liquide brunâtre qui provient de la décomposition des déchets organiques par les bactéries aérobies présentes dans le lombricomposteur. Le travail des bactéries correspond au premier maillon de cycle de transformation dans le lombricomposteur. Ces bactéries sont naturellement présentes sur les aliments. Pour le moment, nous

n'avons pas récupéré de compost, mais cela ne saurait tarder. Nous pourrions alors remporter nos plantes d'appartement sans avoir à porter un lourd sac de terreau et en plus ce sera totalement gratuit !

Lors de l'atelier proposé par Serre Vivante et Jura Nature Environnement nous avons auto fabriqué un nouveau lombricomposteur avec des bacs encastrables en plastique (achetés dans un magasin de bricolage) et offert ainsi à nos lombrics un espace de vie plus grand et plus approprié en terme

Les vers aiment	Les vers n'aiment pas
Épluchures de fruits et légumes	Viandes et poissons
Fruits et légumes abîmés	Produits laitiers
Feuilles et sachets de thé	Vinaigre/vinaigrette en grande quantité
Marc de café avec le filtre ou dosette en papier	Noyaux (ne se dégradent pas)
Coquilles d'œufs broyées	Plantes malades
Céréales, farine, pain	Litières d'animaux
Déchets cuits : pâtes, riz, légumes...	Végétaux provenant de l'extérieur
Fleurs fanées, feuilles de plantes d'intérieur	Graines de courges/courgettes(vermifuges !)

d'aération. Nous avons également pu poser un bon nombre de questions et ainsi améliorer notre manière de gérer notre lombricompos-

teur. Nos lombrics ont désormais des menus plus variés et complets ce qui nous a permis d'alléger encore plus notre poubelle ! ■

Envie d'en savoir plus sur le lombricompostage de façon amusante ?

Sur le site www.lecture-au-naturel.fr retrouvez Edgar et ses aventures, de courtes animations en pâte à modeler pour partager le quotidien d'un lombric. A télécharger également, la plaquette « Guide du lombricompostage » sur le site du SYDOM du Jura : <http://www.lettri.com>



Bilan de la gestion du site

Par la Communauté d'agglomération du Grand Dole, opérateur Natura2000 « Massif de La SerrE »

Depuis plus de cinq ans, Natura 2000 est entré dans le vocabulaire des habitants du massif de la Serre. Les randonneurs ont pu remarquer les panneaux installés à Amange, Gredisans et Montmirey-le-Château. Et souvent, sur les routes, on peut apercevoir la voiture blanche marquée du logo vert et bleu. Pourtant le travail réalisé par la Communauté d'agglomération du Grand Dole en tant qu'opérateur n'est pas toujours bien connu. D'où l'idée de produire un bilan des réalisations de ces dernières années. Et de vous proposer d'aller plus loin, à l'avenir, en faveur de la biodiversité.

Bonne lecture !

Natura 2000 : quelques généralités

Le réseau Natura 2000 est le réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne. Il a pour objectif de contribuer à **préserver la diversité biologique** sur le territoire des 27 pays de l'Europe. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvages d'intérêt communautaire. Deux directives européennes encadrent le dispositif : la **Directive Oiseaux** et la **Directive Habitats Faune Flore**. Des listes précisent quelles sont les espèces et les habitats naturels prioritaires dans les actions Natura 2000.

Des moyens d'animation font vivre les sites Natura 2000. Deux chargés de missions (pour 1,5 équivalent temps plein) travaillent ainsi au sein du Service environnement du Grand Dole à la mise en œuvre des objectifs de gestion du site Natura 2000 du Massif de la Serre et celui de la forêt de Chaux. Différents outils sont à disposition de l'animation :

- La **charte**, qui pérennise des bonnes pratiques de gestion en forêt et dans les milieux ouverts.
- Les **contrats**, qui financent des opérations de restauration des habitats naturels ou de protection des espèces prioritaires.

Ces actions sont bien cadrées par un **document d'objectifs** (DOCOB) qui détaille les enjeux du site Natura 2000 et prévoit des mesures en faveur de la biodiversité.

Un **comité de pilotage** (COPIL) composé des acteurs locaux du territoire (élus, représentants d'associations, gestionnaires) et des services déconcentrés de l'État dirige les actions menées sur chaque site en se réunissant régulièrement.

LE MASSIF DE LA SERRE : DE GROS ENJEUX SUR LA BIODIVERSITÉ

Le massif de la Serre est une formation géologique unique dans le Jura. Ses bases cristallines ont donné naissance à des sols acides où la forêt domine. Le relief différencie des zones de pente drainées par des vallons humides. **Les habitats forestiers originaux** sont caractéristiques de ces conditions stationnelles : une **hêtraie-chênaie** diversifiée couvre la majorité des surfaces. **L'aulnaie-frênaie** colonise les fonds de vallons humides à tendance tourbeuse. Une **chênaie pédunculée** pousse sur les sols alluvionnaires frais et profonds. Un pourtour de roches sédimentaires, à l'origine de sols chimiquement plus riches (calcaires), accueille des formations de **pelouses sèches** et de **prairies historiquement créées par l'agriculture traditionnelle**.



Plus d'informations sur le fonctionnement général de Natura 2000 disponibles sur :

- le **site internet de la DREAL de Franche-Comté** dans la rubrique : « Nature – eau – paysages », onglet Natura 2000,
- le **site internet du Grand Dole** : <http://www.grand-dole.fr>

Bilan de la gestion du site

Les activités humaines, notamment l'agriculture et la sylviculture, ont modifié en partie les habitats naturels d'origine. Un des objectifs de Natura 2000 est de préserver la qualité écologique actuelle et de la restaurer à moyen terme sur certains secteurs dégradés comme par exemple les parcelles plantées avec des essences d'arbres non locales.

En effet, des habitats naturels préservés sont la garantie de la présence de nombreuses espèces animales et végétales.

Les inventaires initiaux font état de 39 espèces de mammifères (dont 17 chauves-souris), 19 espèces de reptiles et amphibiens (dont des espèces rares comme le Triton crêté et le Crapaud sonneur à ventre jaune), 116 espèces d'oiseaux (dont des espèces rares ou emblématiques comme le Pic noir, l'Engoulevent d'Europe, la Pie grièche écorcheur), près de 600 espèces végétales (dont plus de 15 espèces d'orchidées caractéristiques des pelouses sèches)...

Les résultats de l'action Natura 2000

CHARTRE

La charte regroupe et reconnaît un ensemble de bonnes pratiques dans le domaine de l'agriculture et de la forêt. Elle a pour l'instant été signée par deux communes (Montmirey-le-Château et Amange) et elle est proposée à tous les propriétaires fonciers sur le site Natura 2000.

CONTRACTUALISATION

Plusieurs contrats ont été réalisés grâce à des financements de l'État et de l'Europe. Il s'agit :

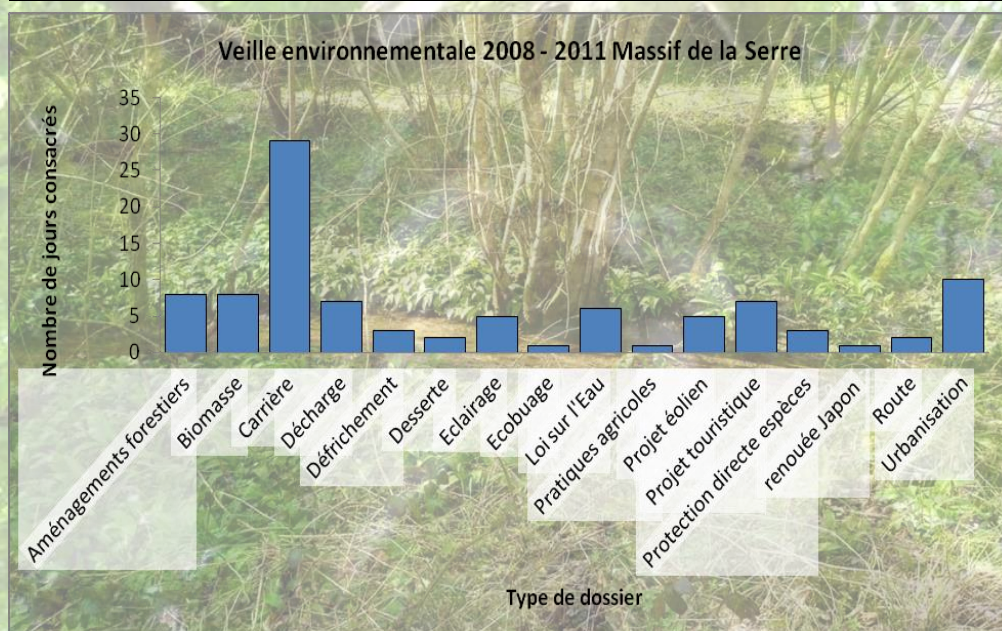
- De **conserver des arbres de gros diamètre**, présentant des éléments très favorables à la biodiversité (grosses branches mortes, cavités...). Une indemnisation est versée au propriétaire contre l'engagement de conserver les arbres pendant 30 ans. À ce jour, 11 hectares 30 sont classés en îlots où les arbres vont vieillir sans intervention sylvicole, et 18 arbres sont conservés individuellement (Sur Montmirey-le-Château, Amange et Gredisans). 7 panneaux d'information ont été posés. De nombreux autres projets sont en cours (Vriage, Menotey, Serre-les-Moulières...).
- De **lutter contre des espèces invasives**. Le Raisin d'Amérique, plante toxique envahissante, concurrence la flore locale et constitue une menace pour la biodiversité. La commune d'Amange bénéficie d'une aide pour financer les chantiers d'arrachage manuels sur 5 ans. En 2011, ce sont environ 15 000 plants adultes (tiges atteignant 2 m de haut et racines de la taille d'un navet) et presque autant de semis qui ont été détruits. Une action à l'échelle du massif de la Serre est maintenant indispensable.
- D'**encourager des pratiques agricoles favorables à la biodiversité** des milieux ouverts. 22 hectares de cultures ont ainsi été engagés pour une remise en herbe totale ou partielle (bandes enherbées) et limiter les fertilisants (en totalité ou partiellement). 93 hectares de pelouses sèches et de prairies ont été engagés pour limiter la charge en bétail (pâturage extensif), retarder la fauche, limiter les intrants (fertilisants). 3965 mètres de haies ont été engagés pour des actions de préservation et d'entretien, au moins sur un côté. Les agriculteurs reçoivent une subvention en contrepartie de l'engagement de leurs parcelles.
- De **maintenir ou de restaurer des milieux ouverts** particulièrement intéressants pour la biodiversité (pelouses sèches principalement). Plusieurs projets sont en cours, par exemple le Routeau, sur la commune de Brans. Le financement du contrat n'était pas possible en 2011 mais pourra être demandé à nouveau.

Les enjeux environnementaux du Massif de la Serre sont nombreux et variés.

La préservation de certaines espèces du site et de leurs habitats présente une importance régionale (cas de l'Osmonde royale), nationale (cas du Pic mar) ou même européenne (cas du Murin de Beschstein).

Lucane cerf-volant femelle (photo : Bastien Pascal)





Une **expertise technique** est demandée aux chargés de mission Natura 2000 lorsque des projets pouvant potentiellement impacter les espèces ou les habitats naturels sont proposés. Les projets sont très variés, comme le montre le graphique ci-contre. Dans tous les cas, une **synthèse des connaissances** scientifiques disponibles est transmise au maître d'ouvrage. Souvent, des propositions sont émises pour éviter les impacts des projets ou pour les réduire (calendriers d'intervention, itinéraires de sentiers...). En dernier lieu, des **compensations** sont cherchées. Natura 2000 joue un rôle essentiel d'information sur la réglementation en vigueur, sur le fonctionnement des écosystèmes, pour mieux tenir compte des enjeux de leur protection.

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES DU SITE

De bonnes connaissances scientifiques constituent la base de la gestion d'un site Natura 2000. Le massif de la Serre a fait l'objet de plusieurs études :

Année	Objet d'étude	Objectifs
2006 - 2007	Habitats naturels	Déterminer et cartographier les habitats naturels (forêt, milieux ouverts) du site. Évaluer leur état de conservation écologique.
2006 - 2007	Chiroptères	Inventorier les populations de chauve-souris et leurs habitats.
2007	Amphibiens	Inventorier les populations d'amphibiens et leurs habitats.
2010	Oiseaux	Inventorier les populations d'oiseaux nicheurs et leurs habitats.
2011	Insectes	Inventorier les populations d'insectes des milieux ouverts et leurs habitats.

De nombreuses préconisations de gestion en faveur de la faune ou des milieux naturels ont été émises par les spécialistes qui ont réalisé les études. C'est un guide indispensable. Les résultats des études ont pour partie été rendus publics (diffusion de plaquettes) et sont consultables au Grand Dole.

INFORMATION DES HABITANTS DU MASSIF ET D'AILLEURS

Natura 2000 est un réseau vivant qui vise à instaurer une harmonie entre les activités humaines et la protection de l'environnement. Informer les habitants du massif de la Serre est une des priorités dans la gestion du site. La sensibilisation des acteurs du territoire aux enjeux environnementaux, le plaisir de faire découvrir la faune et la flore aux familles et aux enfants, sont essentiels pour que la société s'intéresse à la nature qui l'entoure. Depuis 2008 on compte :

- 4 plaquettes portant sur la charte Natura 2000, les résultats de l'étude sur les oiseaux, les actions en faveur des oiseaux
- Plus de 20 articles de presse portant sur les actions Natura 2000
- 5 conférences publiques dédiées à Natura 2000 et des dizaines de réunions informatives (conseils municipaux, comités de pilotage de projets diverses...)
- 1 dossier et 1 conférence de presse
- 1 émission télévisée sur France 3
- 17 sorties nature destinées au grand public avec l'intervention de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), le Comité de Protection des Chiroptères (CPEPESC) et l'Office pour les Insectes (CBNFC – ORI)
- 5 formations destinées aux professionnels (agriculteurs, forestiers, gestionnaires de l'environnement)
- Des centaines de réponses aux appels téléphoniques ou par mail.

Et bien d'autres actions de communication au sein du Grand Dole ou sur le terrain !



Continuons ensemble !

La préservation de la biodiversité est l'affaire de tous. Natura 2000 encourage les initiatives individuelles et citoyennes.

Voici quelques idées pour vous impliquer dans la préservation de la biodiversité :



- Pensez à la signature de la charte pour votre commune ou vos propres parcelles.
- Venez enrichir vos connaissances de la nature (pour mieux la protéger) lors des sorties qui vous sont proposées gratuitement chaque année. Le programme est disponible auprès du Grand Dole.
- Venez participer aux chantiers éco-volontaires. En septembre 2011 par exemple, 14 personnes se sont mobilisées en forêt communale d'Amange pour détruire le Raisin d'Amérique (voir plus haut). Programme et idées de chantiers disponibles auprès du Grand Dole.
- Informez le Grand Dole de vos observations de colonies de chauves-souris dans les bâtiments (greniers, caves...) ou dans les arbres creux.
- Faites remonter vos observations de plantes invasives (comme le raisin d'Amérique, la renouée du Japon...)
- Faites remonter vos constats de dégradation de l'environnement (décharges sauvages, destruction d'habitats naturels, franchissement des cours d'eau inadaptés...).

Les chargés de mission Natura 2000 du Grand Dole travaillent en partenariat avec :

- Les associations locales : Jura Natura Environnement (JNE), Dole Environnement, Serre Vivante, Atelier Pasteur.
- Les associations naturalistes régionales, regroupées pour certaines à la Maison de l'Environnement de Franche-Comté.
- Les associations sportives et de loisir (dont la Fédération des chasseurs du Jura)
- Les gestionnaires locaux : agriculteurs, forestiers (dont l'ONF).
- Les représentants des professionnels du territoire (chambre d'agriculture...)
- Les élus locaux
- Les services de l'État ...

Le Service environnement du Grand Dole coordonne les actions sur son territoire et sur les sites Natura 2000 du Massif de la Serre et de la forêt de Chaux. Contactez-le !

CONTACTS

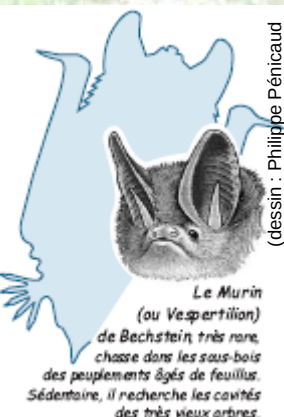
Pour tout renseignement sur Natura 2000, ou plus généralement sur les actions mises en œuvre en faveur des espaces naturels sur le territoire du Grand Dole,

Pour toute indication de votre part sur les chauves-souris, sur les plantes invasives ou sur d'autres espèces, veuillez contacter le **Service environnement de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole : 03 84 79 78 75**

- Eric CHAPUT – Chargé de mission – eric.chaput@grand-dole.fr
- Bastien PASCAL – Chargé de mission – bastien.pascal@grand-dole.fr

Vous pouvez aussi transmettre vos observations et remarques aux associations locales (JNE, Serre Vivante, Dole Environnement) qui les relayeront au Service environnement du Grand Dole. Pensez à noter la commune concernée, le numéro de parcelle, la date d'observation. Vous pouvez joindre une photographie et toute autre information que vous jugerez utile.

Photographies : Bastien PASCAL – Grand Dole



(dessin : Philippe Pénicaut)



Le pic Mar (photo : Eric Heymans)

Les paradoxes de la quinoa

Dès les années 1970, les producteurs de Bolivie investissent les marchés péruvien puis nord américain et européen. Dès lors, la production augmente d'année en année : entre 1972 et 2005, la superficie cultivée sur les hauts plateaux s'est étendue de 206 %. Encore aujourd'hui, le marché étranger continue de croître : entre 2002 et 2007, le volume des exportations boliviennes a été multiplié par cinq. La demande s'est également accrue de manière phénoménale avec une répercussion directe sur le prix au producteur, qui est passé de 890 à 2 100 € la tonne entre 2007 et 2008. Mais une intensification de la production aussi vertigineuse ne peut se faire sans profonds bouleversements environnementaux et socio-économiques. L'extension des champs de quinoa accroît les risques agro-climatiques, exacerbe les conflits d'usage des terres et marque une altération du lien social au sein des communautés.

En 15 ans, les producteurs des hauts plateaux boliviens ont fait de la région du Salar d'Uyuni, contrée semi-désertique où le gel sévit plus de 250 jours par an, le premier exportateur mondial de cette pseudocéréale*. Produit phare du commerce équitable et de l'alimentation bio, le « riz des Incas » connaît depuis les années 1980 un véritable boom de production. Mais si son succès évite à des milliers de familles de l'Altiplano andin un exode définitif vers les villes ou l'étranger, il altère la durabilité du système agricole : l'expansion des champs de quinoa accentue les risques agro-climatiques, augmente la pression sur les ressources naturelles, exacerbe les conflits d'accès aux terres et altère le lien communautaire. Des chercheurs de l'IRD et leurs partenaires¹ du programme EQUECO² pointent du doigt les paradoxes de la quinoa. Désormais conscients de la vulnérabilité de leur source de revenu, les producteurs boliviens cherchent à rénover la gestion collective des ressources locales en vue d'assurer la durabilité de leur agro système.

1. Ces travaux ont été menés par l'IRD, la fondation PIEB, l'ONG AVSF, et les universités de La Paz et d'Oruro en Bolivie, et l'université Montpellier 3, l'INRA, l'EHESS, le CNRS et le Cirad.
2. Le programme de recherche EQUECO (émergence de la quinoa dans le commerce mondial : quelles conséquences sur la durabilité sociale et agricole dans l'altiplano bolivien ?) est financé par l'ANR.
3. La topographie environnante augmente les risques de gel nocturne en plaine car l'air froid, plus dense que l'air chaud, glisse le long des pentes et s'accumule dans les plaines et les bas-fonds. En revanche, les salars, déserts de sel perchés à plus de 3 500 m, ont un effet modérateur dû aux propriétés calorifiques de la masse saline et de la pellicule d'eau qui les couvrent une partie de l'année.

* Le saviez-vous ?

La (ou le) quinoa fait partie de la famille des *Chénopodiacées*, comme la betterave ou les épinards, mais est parfois qualifiée de « pseudo-céréale » du fait du mode de consommation de ses graines sous forme de farine, flocons ou graines soufflées.

© Université Montpellier 3/A. Vassas



Aliment de base des populations andines depuis des siècles, la quinoa connaît aujourd'hui un grand succès commercial. Diététique, bio et équitable, cette pseudo-céréale* séduit de nombreux consommateurs, en particulier au Nord.

Une production plus vulnérable au gel

Produite entre 3 600 et 4 200 m d'altitude, la « graine sacrée des Incas » est soumise à des conditions extrêmes. La plante se développe dans un milieu aride où les sols, pauvres, sont exposés à la sécheresse, au gel, au vent violent et à la forte radiation solaire due à l'altitude. Face au succès commercial de la graine, les agriculteurs se sont mis à cultiver des zones de plaine où les risques de gelée nocturne sont accrus. En effet, dans cette région de haute montagne, le climat local est largement déterminé par l'altitude, mais aussi par la topographie, la proximité des salars et l'exposition par rapport au soleil³.

Quinoa versus élevage

Accaparant des plaines jusqu'alors dédiées au pâturage, l'expansion des champs de quinoa exacerbe également les conflits d'accès aux terres. Par ailleurs, la marginalisation de l'élevage, avec la disparition des troupeaux, la tractorisation et la concentration des cultures ont des effets inquiétants : ressources de fumier insuffisantes, érosion éolienne accentuée, prolifération des ravageurs, etc. De plus, les fonctions d'épargne et de sécurité agro-climatique autrefois assurées par la constitution d'un cheptel ont été relayées par les revenus plus incertains de la quinoa, dont la production est irrégulière, la surface cultivée saturée et le prix volatil sur le marché international.

Les clés de la réussite : mobilité et pluriactivité

Certes, la culture de la quinoa permet à des milliers de familles de producteurs de se maintenir sur leurs terres. Grâce à elle, la région connaît en effet une augmentation généralisée du niveau de vie – meilleur accès à l'éducation, à la santé, aux biens de consommation – et un regain d'intérêt de la part des pouvoirs publics et des organismes internationaux, d'où de nouveaux investissements en infrastructures, recherche et projets de développement. Mais le succès de la graine affecte l'organisation sociale dans l'Altiplano. En réponse à la demande commerciale, les familles ont su réorganiser leurs systèmes d'activités, de mobilité et de circulation pour assurer la production. De nombreux migrants, notamment, reviennent dans leur communauté d'origine le temps des travaux agricoles. Cette pluriactivité et cette mobilité des populations locales constituent d'ailleurs un des paradoxes du « grano de oro » : alimentant un marché de niche, sophistiqué et rémunérateur, les producteurs ne sont pourtant ni spécialisés, ni même résidents permanents dans la zone de production. À la fois héritiers de modes de production millénaires et acteurs de la mondialisation des échanges, les producteurs de l'Altiplano bolivien offrent un parfait exemple de la complexité des relations entre agriculture des pays en développement et globalisation. Conscients des contraintes et menaces qui pèsent sur leurs système agricole, ils se soucient désormais de la durabilité de cette source de revenus essentielle pour eux. Ils s'interrogent donc quant à la manière de restructurer et réinventer leur production et leur organisation sociale. Diverses tentatives de gestion concertée des ressources locales émergent notamment aujourd'hui dans l'Altiplano. Tout l'enjeu est de concevoir un système socio-technique innovant, conciliant les objectifs de production élevés, la pérennité des ressources naturelles et la mobilité des populations.

■ Gaëlle Courcoux
www.ird.fr/lequico

IRD
Institut de recherche
pour le développement

■ Manifeste pour le vent !

Tout moyen de production d'électricité présente des impacts sur l'environnement, des coûts, des retombées économiques et sociales. La raréfaction des ressources et la nécessaire lutte contre le changement climatique, mais aussi l'impérieuse évidence de sortir du nucléaire dorénavant sans discussion depuis la terrible catastrophe de Fukushima, imposent de modifier fortement nos manières de consommer et de produire de l'énergie. Sobriété et efficacité énergétique tout d'abord, recours accru aux énergies renouvelables enfin. Plus varié et décentralisé, le « bouquet énergétique » de demain apportera plus d'activité économique sur les territoires. Serre Vivante et l'AJENA soutiennent le développement local Maîtrisé et Concerté de l'éolien, qui présente de nombreux avantages.

Les éoliennes en France

Fin 2010, les quelques 2 500 éoliennes installées en France fournissent déjà une part significative de notre électricité (environ 5 000 MW) même si nous sommes encore loin derrière nos voisins allemands ou danois ... D'après les textes législatifs - loi dite « Grenelle 2 » - et arrêtés de 2009 sur la Programmation pluriannuelle des investissements électriques - ces moulins modernes devront produire 10 % de l'électricité française en 2020. Dans notre région, le parc du Lomont est en service depuis maintenant 4 ans. 15 machines de 2 MW fournissent l'équivalent de 16 000 foyers franc-comtois en électricité spécifique (hors chauffage et eau chaude), permettant de réduire les émissions de CO₂ de 15 000 tonnes par an. Pour gagner en efficacité et en puissance, la taille des mâts d'éoliennes n'a cessé de croître depuis 30 ans pour atteindre souvent plus de 100 m. Cette hauteur importante leur permet de capter des vents plus réguliers et plus forts. Avec les années, les très nombreuses étapes administratives, ont porté la durée de développement d'un parc à un minimum de 5 ans (voire 7). Le coût - 3 M€ par éolienne - « réserve », de fait, ces projets à de grands groupes énergétiques nationaux et internationaux.

Une énergie propre, renouvelable et abondante

Ce moyen de production électrique présente de multiples avantages environnementaux, sociétaux et économiques tels que :

- l'emprunt à la nature d'une énergie renouvelable (du moins tant qu'il y aura du soleil ...),
- des risques technologiques, chimiques, radiologiques et toxiques quasi nuls (cf. Fukushima),
- un accroissement de l'indépendance énergétique nationale (le vent ne connaît pas de frontières, n'a pas besoin de pipe-line et est gratuit),
- un rapport emplois créés/mégawatts supérieur aux centrales à énergies centralisées (atome et hydrocarbure),
- un apport de taxes locales (la taxe professionnelle a été remplacée, à un niveau moindre, par d'autres taxes) là où il n'y a parfois aucune industrie.

Par contre, il existe pour chaque projet de parc éolien des points spécifiques à creuser tels :

- la distance avec les zones destinées à l'habitation : le Grenelle 2 impose un minimum de 500 m,
- la visibilité des ces machines et surtout la co-visibilité avec des sites de qualité architecturale ou paysagère remarquables,
- les impacts environnementaux sur la flore et la faune (locale et migratoire).
- Le démantèlement : s'assurer des garanties du développeur (La durée de vie d'un parc éolien est estimée à 20 ans, la loi prévoit que l'exploitant est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site à la fin de l'exploitation).

Tous ces aspects sont étudiés dans l'étude d'impacts obligatoire pour tout parc éolien ou centrale photovoltaïque au sol. Quant à l'affirmation rapide « il y a assez de vent en Franche-Comté pour faire de l'éolien », gardons en tête que, comme pour tout industriel, la philanthropie n'est pas la première qualité des développeurs, et encore moins des banques qui prêtent 80% de l'investissement ! Les développeurs utilisent de puissants outils informatiques de simulation des vents continentaux pour déterminer des zones favorables puis réalisent une campagne de 6 mois de mesures grâce à des mâts de 100 m. Et les banques font vérifier toutes celles-ci par leurs propres experts.

La question de l'acceptabilité de ces « marqueurs du paysage » est importante.

Pour vérifier cela, AJENA a réalisé une petite enquête de terrain auprès d'une trentaine de personnes riveraines des éoliennes du Lomont. Il en ressort que ceux qui voient les éoliennes tous les jours se les ont « appropriées », elles font partie du paysage au même titre que les sapins, les poteaux électriques ou les églises. Deux agriculteurs interrogés ne signalent pas d'accroissement de problèmes sanitaires ou de baisse de production de lait (à comté, bien sûr) « le coût vétérinaire de nos bêtes reste compris entre 25 et 50 €/an ». Et, vous l'avez deviné, les critiques viennent de personnes de ... l'extérieur de la région. A la question : et si c'était à refaire ? Réponse unanime :

Les Eoliennes du Lomont depuis VALONNE, village le plus proche



C'est Oui ! La preuve : une extension du parc est prévue sur la partie ouest des crêtes du Lomont, 3 communes sont sur les rangs avec un ensemble de 11 nouvelles machines.

Concertation : s'assurer que la population a tous les éléments pour donner son avis

Une information indépendante sur l'éolien en général et les parcs en projet est plus qu'indispensable ! Dans de très nombreux cas, des progrès restent incontestablement à faire pour prendre en considération l'avis des riverains ... On peut même envisager d'aller plus loin comme à Chamole où la commune étudie les possibilités de financement par les collectivités locales et les riverains d'un parc éolien. Cette approche permet aux citoyens de devenir acteurs dans le domaine de la production d'énergie renouvelable, et à l'économie locale de bénéficier des retombées financières de l'exploitation des éoliennes.

Il ne s'agit pas d'installer des éoliennes partout et n'importe comment : l'utilisation de cette énergie, modèle technologique pour un développement durable, se doit d'être qualitative. Toutes les erreurs, inattentions, maladresses ... font du tort à ce moyen moderne de produire de l'électricité.. En Franche-Comté, un recensement récent fait état de 30 projets de parcs éoliens qui pourraient s'implanter pour aller vers une production électrique plus vertueuse. Le développement de l'énergie éolienne, tout comme celui des autres énergies renouvelables (solaire thermique et photovoltaïque, hydraulique, biomasse, géothermie, ...) doit s'inscrire dans une démarche de sobriété et d'efficacité énergétiques.

“ L'énergie du vent, parfaitement renouvelable, efficace contre l'effet de serre et non-productrice de déchets dangereux, doit assurer une part de plus en plus grande de notre électricité...”



■ Pascal Blain,
Président de Serre Vivante

■ Bruno Comevin,
Association AJENA

■ Rochefort-sur-Nenon : les panneaux sur les toits, pas sur les terres !

Le préfet du Jura vient, hélas, d'autoriser le projet de centrale solaire à Rochefort sur Nenon...

Membre de Jura Nature Environnement, fédération affiliée à France Nature Environnement, Serre Vivante est un acteur militant en faveur des énergies renouvelables engagé de longue date. Mais nous sommes dans ce type de dossier totalement solidaires de la position des représentants du monde agricole et soutenons avec eux que les panneaux solaires doivent d'abord être installés sur les toits (les zones d'activités économiques et industrielles du pays Dolois n'en manquent pas !) avant que ne soient soustraites aux cultures des surfaces qui pourraient demain faire défaut à notre souveraineté alimentaire.

Il s'agit d'un projet de parc photovoltaïque destiné à produire 14 241 kWc et installé sur 44,5 ha en deux zones : une zone 1 de 29,4 ha et une zone 2 de 15,2 ha ; séparées par la voie ferrée. Le site est situé à proximité de la zone industrielle de Rochefort-sur-Nenon et notamment de la carrière de la cimenterie Holcim, propriétaire des terrains de la zone 1. Une autorisation d'exploiter est d'ailleurs accordée sur une partie de ces terrains. L'ensemble des surfaces est destiné dans le PLU à accueillir une zone d'activité, dans le prolongement de la zone industrielle. Dans le dossier de demande déposé par EDF, l'enjeu de préservation de surfaces agricoles ne fait l'objet d'aucune mesure particulière : l'étude d'impact estime que dès lors que le PLU prévoit une vocation Industrielle sur les terrains présentés, il n'y a pas d'incidence sur l'agriculture. Concrètement, l'espace dédié à la ZAC et actuellement cultivé sera totalement utilisé par ce seul projet, ce qui conduira inévitablement à utiliser de nouveau des superficies agricoles pour toute nouvelle implantation industrielle ! L'avis de l'autorité environnementale indiquait qu'un aménagement moins consommateur d'espace aurait pu être imaginé compte tenu de la proximité de grandes surfaces de toitures sur les bâtiments existants.

La France perd l'équivalent d'un département tous les 10 ans en raison de l'urbanisation et de l'étalement urbain... A l'heure où les circuits courts devraient rapidement s'imposer avec le renchérissement du transports induit par la raréfaction des énergies fossiles, il est indispensable de préserver les terres à vocation agricole à la périphérie des zones urbaines tout en accompagnant le développement des énergies renouvelables en intégrant au bâti, tant pour l'habitation que pour les activités industrielles et commerciales !

Ce que j'ai vu à Fukushima



■ Eva Joly

Dans les semaines qui ont suivi le 11 mars, nous avons tous été ébranlés par la catastrophe, par l'incapacité des Japonais à contenir l'accident et l'inaction des autorités. Depuis, ce nom a cessé de faire la une de l'actualité. Pourtant, ce désastre qui dispute à Tchernobyl le triste privilège d'être la pire catastrophe nucléaire de l'histoire est loin d'être terminé.

L'une des principales régions agricoles du Japon est profondément contaminée. En fait, c'est toute la société japonaise qui est victime d'un poison invisible. Pour mieux comprendre, j'ai souhaité me rendre sur place fin octobre. J'en reviens plus convaincue que jamais : le risque nucléaire est inacceptable.

Les parents inquiets pour leurs enfants

Depuis le 11 mars, la population japonaise s'inquiète chaque jour pour sa santé et surtout pour celle de ses enfants. Les autorités ont rehaussé les normes de contamination acceptables pour les aliments, entraînant une suspicion généralisée : elles sont quinze fois supérieures à celles tolérées en Ukraine après Tchernobyl ! A Tokyo, je suis allée dans un supermarché avec des parents qui m'ont montré le parcours du combattant pour protéger leurs enfants : en l'absence d'informations claires et fiables, ils passent des heures à vérifier l'origine de chaque aliment. La situation est pire à proximité de la centrale de Fukushima où je me suis rendue. Les autorités font tout pour minimiser, voire normaliser la situation. Les habitants s'y sentent abandonnés. J'ai rencontré plusieurs associations citoyennes qui essaient de faire la lumière sur la contamination de la région. Grâce à eux, on sait que plus d'un million d'habitants sont exposés à des doses 5 fois supérieures aux normes internationales. Là aussi, les autorités ont rehaussé les normes acceptables – y compris pour les enfants – au niveau de celles jusque-là réservées aux travailleurs du nucléaire ! Mais a-t-on la moindre idée de ce que de telles doses font à l'organisme d'un bébé, d'un enfant en pleine croissance, d'un adolescent ou d'une femme enceinte ?

Une évacuation plus large ?

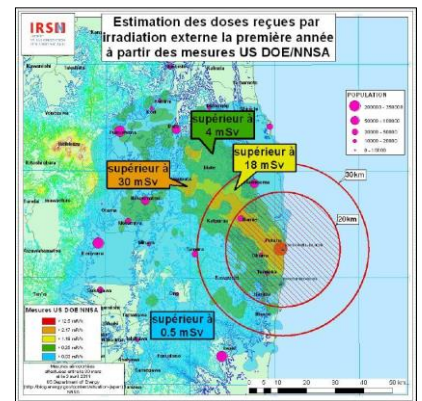
La contamination est partout, mais reste invisible. Le vrai drame, nous le verrons dans 15 ans, quand il sera trop tard. Certains estiment qu'il faudrait évacuer tous les habitants de la région. Mais où iraient ces réfugiés nucléaires et pour faire quoi ? Une fois la catastrophe intervenue, il n'y a plus que de mauvaises réponses. Le piège du nucléaire s'est refermé sur les habitants de Fukushima : ils n'ont nulle part où aller et ne savent que trop ce que rester signifie. Je n'oublierai jamais le regard de ces mères qui ont envoyé leurs enfants au loin pour les protéger ou la détresse de celles qui n'ont pu le faire.

L'information confisquée...

Nous le savons, les autorités japonaises ont tardé à diffuser des informations essentielles. Elles rechignent encore à étiqueter clairement les aliments. Elles refusent le principe d'un droit à s'éloigner des zones irradiées, synonyme d'indemnisation. Mais les principales responsabilités se situent en amont. Car j'ai compris une chose au cours de ce voyage : de Three Miles Island à Tchernobyl et Fukushima, peu importe la nature du régime, le niveau technologique, le caractère public ou privé de l'industrie atomique : l'opacité et les mensonges sont la règle. Au Japon comme en France, le lancement du programme électronucléaire a eu lieu en dehors de tout débat démocratique. Au Japon comme en France, le nucléaire est devenu une quasi-religion dont les grands prêtres sont les technocrates du «village nucléaire». Au Japon comme en France, personne ne pensait qu'un accident comparable à celui qui a eu lieu dans une Union Soviétique à bout de souffle pouvait se produire.

Plus de 80% de la population japonaise souhaite sortir du nucléaire

La manifestation du 19 septembre dernier à Tokyo en a été la preuve vivante. Décider de sortir du nucléaire, c'est réduire les risques qu'une pareille tragédie nous frappe un jour. Ce n'est pas une position de principe, mais un impératif et nous pouvons décider ensemble et dès demain d'éloigner définitivement ce péril. Nous pouvons le faire non pas dans l'urgence comme les Japonais, qui ont dû arrêter 43 de leurs 54 centrales en quelques semaines, mais dans la concertation. Nous pouvons le faire non pas dans le chaos énergétique, mais en prenant le temps de réduire la consommation d'énergie et de développer les filières des énergies renouvelables. J'invite les autres candidats à la présidentielle à faire le voyage, je suis prête à les accompagner pour leur présenter celles et ceux qui sont devenus les cobayes de l'abomination nucléaire. Après Fukushima, plus personne ne peut défendre avec légèreté la poursuite du risque nucléaire, où que ce soit dans le monde. ■



■ CELA NOUS CONCERNE !

■ Dole-Tavaux, l'aéroport de trop ?

Le 2 mars 2007, le directeur général de l'aviation civile signait l'arrêté transférant l'aérodrome de Dole-Tavaux de l'État au Conseil général du Jura. La région Franche-Comté avait, après de mûres réflexions, refusé ce cadeau qu'elle jugeait empoisonné

Mensonges hier ...

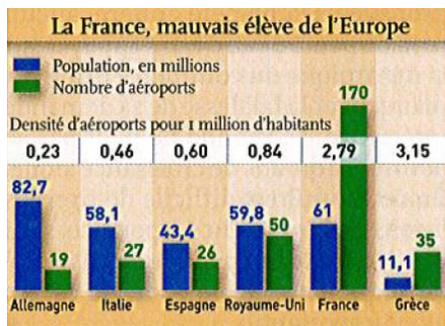
De nombreux élus ont délibérément menti sur l'impact financier de ce transfert et en particulier sur l'état des équipements de l'aéroport. M. Gérard Bailly, alors président du Conseil Général, affirmait qu'aucun investissement important n'était à prévoir d'ici 10 ans et qu'en aucun cas « les Jurassiens n'auraient à supporter une dépense supplémentaire ». Comme lui, plusieurs élus ont affirmé que les équipements de la plate-forme étaient en parfait état. Mensonge là encore ! Le CG a en effet déjà dépensé un million d'euros pour la mise aux normes de la station d'avitaillement, 170 000 € pour la prolongation de la clôture du site et la remise en l'état de la signalétique, 220 000 € pour diverses études ... Et c'est loin d'être fini !

En mai 2008, l'étude commandée par le Conseil Général du Jura à CAT Sud, cabinet spécialisé en conseil, ingénierie et assistance dans le transport aérien, confirme le mauvais état de l'infrastructure. Et cependant le Conseil Général décide alors, seul, de lancer le programme "Nouvel Envol". Il confie pour 10 ans l'exploitation de la plate-forme à la CCI du Jura et à Keolis Airport dans le cadre d'une délégation de service public. M. Michel Dieudonné, président de la CCI, déclarait en juin 2010 : « L'aéroport est parfaitement soutenu par l'Etat, et peu coûteux pour les collectivités territoriales. Sur 10 ans, il n'y a pas de gros investissements à venir. Le budget est de 5 millions d'euros. »

Situation désastreuse aujourd'hui ...

Fin juin 2011, le nouveau président socialiste du Conseil Général, M. Christophe Perny, pourtant jusqu'alors sceptique sur l'intérêt d'un tel équipement, décide de continuer à porter ce dossier et fait voter à sa majorité l'inscription de 600 000 € pour des travaux de réfection de la piste et du parking avions, 250 000 € pour l'accompagnement commercial des lignes régulières et 100 000 € pour la promotion pour le développement des lignes régulières. Au final, la facture s'élèvera au moins à 14 millions d'euros ! Autant d'argent qui ne sera pas utilisé

pour dynamiser l'économie locale, rénover les collèges, soutenir les plus démunis, aider à la prise en charge de la dépendance, ... C'est une décision bien difficile à comprendre au vu des



piétres résultats 2010 : 5 239 passagers seulement qui font de Dole-Tavaux l'un des plus petits aéroports nationaux ... C'est bien loin des 18 000 utilisateurs de l'aéroport de Dijon en pleine expansion. Et bien plus encore des chiffres de Bâle-Mulhouse (4 125 525 passagers) et de Lyon-Saint Exupéry (7 717 609 passagers), deux aéroports d'envergure internationale situés, tout comme celui de Genève, à moins de 2 heures de Tavaux ... Comment raisonnablement croire que Dole-Jura pourrait accueillir 20 536 passagers en 2011 et plus de 38 000 par an d'ici 10 ans, comme prévu dans la DSP ?

Aucune perspective demain ...

Ce projet est totalement incompatible avec le développement durable. On ne peut laisser croire que chacun pourrait demain, de sa porte, emprunter l'avion pour ses loisirs. Les arguments environnementaux et les problèmes ne manquent pas : nuisances sonores, gabegie énergétique, pollution de l'air, occupation de terrains, concurrence avec d'autres modes de transport plus durables, et en particulier le rail.

Mais ce projet est aussi une aberration économique. Dole-Tavaux a connu son apogée de 1988 à 1992 avec 10 000 passagers/an, puis le trafic a chuté brutalement à 3 500 entre 1998 et 2002, et plus bas encore jusqu'à aujourd'hui. Cet effondrement coïncide avec une forte progression du trafic de l'aéroport Dijon-Bourgogne. La proximité des deux installations (45 km) et le chevauchement subséquent de leurs zones de chalandises expliquent à l'évidence la concurrence observée. Le projet "Renaissance" porté par une agglomération dijonnaise de 250 000 habitants et toutes les collectivités bourguignonnes réunies exacerbera encore davantage cette confrontation, et ce, alors même que la fin du pétrole conduira inéluctablement à un renchérissement des coûts, contribuant au report vertueux des passagers



vers d'autres moyens de transports ... Si le seuil de viabilité d'un aéroport, fixé à 800 000 passagers/an (et/ou tonnes de fret) par la Cour des comptes, peut être modulé pour tenir compte des particularités locales, une étude commandée par la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports) et reprise par le ministère des Transports, indique que, de 1990 à 2030, l'avion aura perdu près de 39 millions de passagers au profit du train. A cette échéance, les métropoles françaises seront en effet à moins de 3h30 de la capitale, comme de leurs voisines européennes. L'ouverture de la liaison TGV Rhin-Rhône devrait accélérer l'obsolescence de Dole-Tavaux et en particulier mettre en péril la pérennité de la liaison aéroportale vers Paris qui représente 40% du chiffre d'affaires de l'aéroport jurassien.

Une décision s'impose : plus un sou d'argent public pour l'aéroport !

Lorsque l'on demande à chacun de nos concitoyens de faire des efforts supplémentaires, il est un devoir pour les élus de veiller scrupuleusement à la bonne gestion des deniers publics. Les faits exigent de refuser aujourd'hui tout nouvel investissement dans l'infrastructure, et l'arrêt du financement du déficit de fonctionnement chronique. Les dessertes ferroviaires du Jura sont détériorées (gare de Dole avec la mise en service du TGV Rhin/Rhône, ligne du Revermont et tout l'axe Lyon-Strasbourg via Lons, ligne des Hirondelles, Saint Claude-Oyonnax ...) : c'est sur l'ensemble du réseau ferré classique que doit s'orienter prioritairement l'investissement public en matière de transports, qu'il soit local, départemental ou régional. Soutenir un équipement ruineux à l'heure où les deniers publics se font plus rares est INACCEPTABLE. Le fermer serait un acte courageux et responsable.

Ensemble et sans arrière-pensées politiques, Jurassiens de tous les horizons, associations de riverains, défenseurs des intérêts du contribuable, fédération de protection de la nature, associations d'usagers des transports et de consommateurs ... se mobilisent au sein d'un collectif et demandent à nos élus d'arrêter les frais au plus vite. ■

■ **Pascal Blain**, président de Serre Vivante
contact : dole-tavaux.aeroport-de-trop@orange.fr

“ Au final, la facture s'élèvera au moins à 14 millions d'euros ... ”

¹ La CCI du Jura est gestionnaire de l'aéroport depuis 40 ans !



Les jeans vintage sont toujours aussi tendance. Pour leur donner cet aspect usé, certaines marques ont recours à la technique du sablage, qui consiste à projeter du sable à forte pression sur le tissu. Les ouvriers qui la pratiquent travaillent sans protection.

Ils inhalent les poussières de silice extrêmement toxiques, qui provoquent la silicose, maladie respiratoire incurable. 47 travailleurs en sont déjà décédés en Turquie. Près de 5000 autres pourraient être touchés. Beaucoup plus à travers le monde. Pour eux, ces jeans sont réellement « mortels ». Le Collectif Ethique sur l'étiquette et son réseau européen Clean Clothes Campaign ont questionné de nombreuses marques de jeans sur leur pratique du sablage. Certaines ont refusé d'entrer en dialogue ou d'annoncer publiquement l'arrêt de cette technique.

D'autres ont déjà cessé le sablage pour leurs prochaines collections. **Il est temps d'exiger des autres marques qu'elles agissent de manière responsable.**

► En savoir + : <http://www.ethique-sur-etiquette.org>

■ Chiens dangereux

Les chiens dangereux sont soumis à des règles strictes, mais **il semblerait que tout le monde ne soit pas au courant !**

Les races de chiens concernées

De nombreux accidents dramatiques, survenant régulièrement et ayant fréquemment de jeunes enfants pour victimes, ont prouvé qu'un renforcement de la législation existante était devenu indispensable. Le législateur a ainsi renforcé la loi sur les chiens dangereux depuis le 31 décembre 2009. Plus de 300 000 propriétaires de chiens sont concernés, dont environ 60 000 chiens de catégorie 1 (chiens d'attaque de type pitt-bulls, boer-bulls ou tosa qui doivent être stérilisés) et 250 000 chiens de catégorie 2 (chiens de garde et de défense, de race american staffordshire terrier, staffordshire terrier ou tosa, de race ou de type rottweiler. L'objectif de cette loi destinée à prévenir les accidents ne vise pas à stigmatiser telle ou telle race de chiens, mais à responsabiliser leurs maîtres. Principalement en permettant à ceux qui veulent détenir un chien de ces catégories de recevoir une formation adaptée afin que ce chien soit un compagnon et une protection, et non pas un danger pour les autres ou pour eux-mêmes.



Les obligations des maîtres

Les propriétaires de ces chiens doivent désormais être titulaires d'un permis de détention, ce qui impose, entre autres, de suivre une formation. Ce permis obligatoire est remis par le maire de la commune. Pour l'obtenir, chaque propriétaire doit déposer en mairie un dossier complet comprenant outre les pièces habituelles (certificat de vaccination, d'identification, assurance en responsabilité civile, certificat de stérilisation pour la catégorie 1), une attestation d'aptitude du maître et une évaluation comportementale du chien faite par un vétérinaire. La liste des vétérinaires ou formateurs agréés est publiée sur le site Internet de chaque préfecture.

Les sanctions

Elles sont applicables depuis le 1er janvier 2010 et prévoient jusqu'à trois mois de prison et 3 750 euros d'amende en cas de défaut de permis, ainsi que la confiscation et/ou l'euthanasie de l'animal.

► En savoir + : <http://www.interieur.gouv.fr>

■ Le tour à tout prix ?



Le tour de France cycliste 2012 va faire étape dans notre belle région, notamment à la Plancher-des-Belles-Filles en Haute-Saône. Dès l'annonce de cet événement, les bulldozers sont entrés en action et ont commencé à massacrer un site exceptionnel, fréquenté par des milliers de personnes à l'année.

Il est inadmissible que ces « aménagements » aient été décidés sans information préalable, sans concertation, dans des milieux sensibles de moyenne montagne. La plus grande fête du cyclisme national, qui est certes un bel événement, ne justifie pas tout. En tout état de cause, les différents utilisateurs des lieux et les associations de protection des milieux souhaitent que tout soit mis en œuvre pour minimiser l'impact de ces aménagements et qu'une partie du budget prévu soit réservée pour la restauration des lieux après le passage de la caravane du tour.



Vigie Nature est un programme de sciences participatives du Muséum national d'Histoire naturelle.

Comment va la Nature ? Comment se portent les oiseaux, les pollinisateurs... ? Quelles conséquences les changements climatiques actuels ont-ils sur ces espèces ? Suivre l'état de santé de la nature ordinaire au travers de groupes indicateurs de biodiversité, c'est l'objectif du programme Vigie Nature. Créé en 1989, il fédère des réseaux d'observateurs naturalistes volontaires. Il produit des indicateurs, des cartes, des bilans nationaux, qui constituent de véritables références scientifiques. Plus le réseau des contributeurs sera important, plus les informations récoltées seront pertinentes. Après un tour au jardin, quelques minutes suffisent pour s'inscrire sur le site www.vigie-nature.fr. Une façon simple et ludique de faire progresser la science !

► En savoir + : <http://www.vigie-nature.fr>



■ Consultation publique sur l'affichage environnemental

Depuis le 1er juillet 2011, 160 entreprises volontaires testent l'affichage environnemental auprès des consommateurs. Des centaines de produits, commercialisés en rayon ou sur Internet, sont accompagnés d'un affichage détaillant leurs impacts écologiques sur le climat, l'eau, l'air ou la biodiversité. **Aujourd'hui, vous aussi, donnez votre avis !**

Issue de la loi Grenelle 2, cette expérimentation a deux objectifs : permettre aux consommateurs d'intégrer le critère environnemental dans leurs choix d'achat et les sensibiliser au fait que tout produit, qu'il soit manufacturé ou agricole, exerce une pression sur l'environnement ; donner l'opportunité aux entreprises de valoriser l'amélioration des caractéristiques environnementales de leurs produits. L'affichage environnemental devient un véritable facteur de compétitivité. Cet affichage multi critères, multi produits et multi supports (étiquette sur le produit, sur internet, application mobile, information sur le lieu de vente...) pourrait être généralisé après remise au Parlement d'un bilan de l'expérimentation début 2013. Chacun peut donner son avis et s'exprimer sur les formats d'affichage les plus clairs et compréhensibles ; les supports sur lesquels trouver l'affichage ; les indicateurs environnementaux les plus importants ; les familles de produits...

► En savoir + : <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr>

■ Papiers d'identité en ligne : un service pratique et gratuit !

Pour les personnes qui voyagent ou partent en vacances, il est désormais possible de sauvegarder ses papiers d'identité en ligne. Ce service, très utile en cas de perte ou de vol des papiers d'identité à l'étranger, est proposé gratuitement sur le Web

► En savoir + : <http://mon.service-public.fr>

Journal d'information du massif de la Serre édité par l'Association Serre Vivante

39 290 MENOTEY - Mèl: serre.vivante@wanadoo.fr

Web : <http://perso.orange.fr/serre-vivante>

ISSN 2112-8073 Tirage : 5.500 exemplaires

Conseil d'Administration : Pascal BLAIN, président, Jean-Claude LAMBERT, vice-président, Romange, Christine van der VOORT, secrétaire, Nicolas ROQUES, DOLE, Christian LANGLADE, Amange, Bénédicte RIVET, Moisse, Charly GAUDOT, Brans, Colette PENNECOT, Dole, Marie-Thérèse BLANCHON, Frasnè-les-Meuillères, Laurent CHAMPION, Chevigny, Franck TOURNIER, Sampans, Bernard HOSTEIN

**Journée du Patrimoine de Pays
& Journée des Moulins**
CONNAÎTRE ET AIMER
LE PATRIMOINE,
LES PAYSAGES
ET LES SAVOIR-FAIRE
TRADITIONNELS
**19 dimanche
juin 2011**

sur les pas du général Malet

Serre Vivante » avait donné rendez-vous au public place de la Fontaine, à Moissesey. Après un circuit dans le centre ancien du village commenté par René Delmas, le groupe a été accueilli par Grégoire Héron dans le parc de la « Maison Malet », demeure bourgeoise située dans la Grande Rue qu'il habite aujourd'hui.

Celui qui devint le général Malet avait hérité ce domaine de sa tante au XVIII^{ème} siècle; il le loua mais ne l'habita pas, puis il le vendit en 1792 à Jean-François Jannot, notaire à Amange, ascendant de Grégoire Héron.

Son parc à l'anglaise, dessiné vers 1885, est attribué à l'architecte paysagiste Brice Michel qui réalisa, entre autres, le parc du château de Montmirey-la-Ville, le cours Saint-Mauris à Dole, la promenade Granvelle à Besançon... Il correspond au goût du moment, c'est-à-dire que le décor reconstitue les différents éléments de la nature: rocaillies, prairies, espaces boisés, plan d'eau, ruisseau... Les visiteurs ont pu flâner dans ce parc plein de charme où Grégoire avait pris le soin de mettre en situation des photos de famille anciennes et des documents historiques.

La cuverie était également accessible, avec ses pressoirs monumentaux datant du XIX^{ème} siècle, et des outils et instruments rappelant le passé viticole du lieu. Le général Malet et ses conspirations contre Napoléon I^{er} ont ensuite été évoqués par Laurent Champion qui avait préparé un exposé avec images à l'appui; la vie de ce militaire dolois, peu connue, malgré une personnalité et un destin hors du commun, a captivé le public. Le pot de l'amitié, servi par Pascal Blain, président de l'Association, a clôturé agréablement la journée.



Le général Malet, le dolois qui défia l'Empire



■ Isabelle Perrin,
collaboratrice de www.moissesey.com

Dans la nuit du 22 au 23 octobre 1812, trois hommes ruisselants de pluie se présentent devant la caserne de la rue Popincourt à Paris et donnent à la sentinelle le mot d'ordre du jour : « Conspiration »! Ironie de l'histoire lorsqu'on sait que ces hommes ont précisément pour dessein de renverser l'Empire !

Le chef de l'opération, portant un uniforme de général de division, vient de s'évader de la maison de santé-prison du Docteur Dubuisson, il se nomme Claude-François Malet et a 58 ans; il s'agit de sa troisième conspiration contre Napoléon I^{er}, la plus ingénieuse, la plus audacieuse, dont tous les détails ont été minutieusement réglés. L'idée en est simple: faire croire que l'Empereur est mort frappé d'une balle sous les murs de Moscou, investir de nuit, et par surprise, les lieux stratégiques de Paris (Préfecture de police, Hôtel de Ville, état-major et ministères) avec les troupes de la garnison de Paris et faire mettre aux arrêts les dignitaires de l'Empire. La présentation de faux ordres et de prétendus sénatus-consultes rédigés avec un co-détenu, l'abbé Lafon, permettrait de mettre en place un gouvernement provisoire dirigé par Malet. Deuxième idée de génie : ne pas mettre les complices dans la confidence; leur faire croire au décès de l'Empereur afin qu'ils le suivent sans état d'âme et sans idée de le trahir. Mais pourquoi cette monomanie de la conspiration ?

Une carrière chaotique

La carrière de Malet a toujours été d'une grande irrégularité en raison des circonstances politiques et de sa personnalité instable, rebelle et ombrageuse, oscillant entre une position haute dans l'échelle sociale et un état de presque rien; il a été exclu plusieurs fois de l'armée, pourtant sa raison de vivre, et a fait de Napoléon un ennemi personnel. Né à Dole en 1754 (actuellement au 11 rue du Gal Malet), de petite noblesse, Claude-François de Malet est admis à 17 ans dans le corps des Mousquetaires du Roi; malheureusement, la crise économique que traverse la France entraîne la suppression de la Maison du Roi et le licenciement de Malet, qui se retrouve « retraité » à Dole à 21 ans avec de modestes revenus; pendant 13 ans, ses démarches pour réintégrer l'armée sont inefficaces, et finalement, il renie ses idées monarchistes pour se tourner vers un idéal démocratique et progressiste, prôné par les philosophes des Lumières qu'il a eu largement le temps de lire. Ses convictions compromettent son projet de mariage avec M^{lle} Denise de Balay. Son père, monarchiste convaincu, envoie celle-ci au couvent à Arbois suite à la découverte de leur correspondance passionnelle et secrète; mais Malet l'enlève le jour de la cérémonie de la prise de voile; elle a tout juste 17 ans, lui, 34... Le mariage a donc lieu en 1788; le couple s'installe à Dole pendant 2 ans. Un fils, Aristide, naît de cette union. Pendant la Révolution, en 1790, Malet est élu commandant de la Garde Nationale à Dole grâce à ses idées libérales et abandonne alors sa particule.

Très remarqué à Paris avec le détachement doilois à la fête de la Fédération, il renoue avec d'anciens camarades devenus influents, réintègre l'armée comme aide de camp et se rend à Metz et à Strasbourg. Il y retrouve un petit-cousin, officier (et compositeur): Rouget de Lisle. Suite à la déclaration de guerre contre l'Autriche, il participe à de nombreux combats, ce qui fait progresser son avancement jusqu'au grade de colonel d'état-major en 1793. Malheureusement, un décret du Comité de Salut Public expulse de l'armée tous les ex-officiers de la Maison du Roi, Malet en conçoit beaucoup d'amertume et doit retourner à Dole. La guerre devenant générale, il parvient à réintégrer l'Armée du Rhin puis est réformé en 1795, pour cause de surplus d'officiers dans les états-majors. Il retrouve son grade un an plus tard en Franche-Comté, mais, dénoncé comme extrémiste ennemi du gouvernement par les députés locaux qui voient en lui un concurrent politique, il est muté à Grenoble et nommé général de brigade en 1799. Sa campagne d'Italie est un succès. Membre de la société des Philadelphes, société secrète républicaine, il s'oppose au Consulat dès 1799, ce qui lui vaut de nombreuses mutations à Montpellier, Bordeaux, Périgueux, Angoulême et aux Sables d'Olonne où il fait montre de son caractère rebelle et contestataire auprès des préfets locaux ; son attitude encourageante auprès de prisonniers d'État soupçonnés d'avoir participé à l'attentat de la rue Nicaise visant le Premier Consul irrite celui-ci qui le met à pied en 1805. Il est rappelé 8 mois plus tard et envoyé en Italie pour faire la chasse aux insurgés, puis se voit attribuer la surveillance des Etats Pontificaux. Il s'installe à Rome dans le magnifique Palais Rinucci; Denise le rejoint avec son fils mais, peu mondaine, regagne bien vite la Franche-Comté. De réputation honnête, il est pourtant accusé de se faire rétribuer par des tenanciers de maisons de jeu et d'avoir ordonné des taxes sur les bateaux de marchandises, système mis en place par son prédécesseur. Dès lors, Napoléon ne veut plus entendre parler de ce « voleur » et le met à la retraite en 1807. Sa carrière militaire est bel et bien terminée ; il est humilié, abattu et nourrit une terrible rancœur contre Napoléon. Sa rencontre avec une bande de conspirateurs républicains en quête d'un général à leur tête est pour lui une révélation: désormais, il conspirera !



le gouvernement assistera au *Te Deum* à Notre-Dame pour célébrer la prise de Vienne (qui fut en fait une victoire autrichienne). L'Empereur se trouve à Schönbrunn. Après s'être évadé de la Force, il s'agira de fermer les portes de la basilique et d'annoncer en grand uniforme la mort de Napoléon; surpris, ministres et grands dignitaires s'empresseront d'adhérer au nouveau gouvernement... Mais cette fois, un détenu placé comme « mouton » à la prison de la Force dénonce Malet à la police ; on le transfère à la prison de Sainte-Pélagie, puis dans la très onéreuse maison de santé du D^r Dubuisson, où les détenus font bonne chère et peuvent recevoir des visites. C'est ici que Malet rencontre un royaliste, l'abbé Lafon, et ourdit sa troisième et grande conspiration.

La grande conspiration

Cette nuit-là donc, à 3h30 du matin, Malet, accompagné de son faux aide de camp, Rateau, un caporal en permission pensant prendre du galon, et d'un faux commissaire de police, Boutreux, jeune bachelier venu à Paris pour faire fortune dans la poésie, annonce au commandant Soulier la mort de l'Empereur ; celui-ci, déjà fiévreux, sanglote, désespéré. A l'aide de ses faux documents, Malet lui ordonne d'aller occuper l'Hôtel de Ville avec sa cohorte et de préparer avec le préfet de la Seine des salles pour la réunion du nouveau gouvernement. Soulier obtempère et confie cette mission au capitaine Piquetel; à 5h, la cohorte et les conspirateurs se dirigent vers la prison de la Force et font libérer d'autres complices « malgré eux »: le général Lahorie (par ailleurs grand amour de Mme Sophie Hugo, mère de Victor), le général Guidal et un corse royaliste, Boccheciampe. Ce dernier est nommé par Malet préfet de la Seine. Lahorie, naïvement, exécute la mission que lui a confiée Malet: avec une soixantaine d'hommes, il fait arrêter le baron Pasquier, préfet de police, et installe Boutreux à son bureau à 7h. Pasquier est incarcéré à la Force où il retrouve Desmarests, le chef de la Sûreté ! Lahorie retrouve ensuite Guidal et le gros des forces de la caserne Popincourt pour arrêter au saut du lit Savary, duc de Rovigo, ministre de la Police qui est aussi dirigé vers la Force, à la grande surprise du directeur de la prison ! Pendant ce temps, le commandant Soulier s'est dirigé avec une compagnie de sa caserne vers l'Hôtel de Ville où il trouve le comte Frochot, préfet de la Seine, très coopératif pour mettre ses locaux à disposition. Les autres casernes sont réquisitionnées pour aller occuper, au nom du nouveau gouvernement le Palais-Royal, le quai Voltaire, le Sénat, la Trésorerie, les principales barrières de Paris, et la place Vendôme où Malet doit intervenir. A 9h45, Malet est maître des trois quarts de Paris. Deux conjurés lui faussent alors compagnie : le timide Boccheciampe qui se dirige vers l'Hôtel de Ville pour prendre son poste, mais, ne se trouvant pas crédible avec son accent, renonce, et Guidal qui s'octroie une pause définitive dans un estaminet au lieu d'apporter sa précieuse aide avec des troupes de renfort au Sénat, à l'état-major de la

place Vendôme et autres lieux stratégiques. Quant à Malet, accompagné de la 1^{ère} compagnie de la 10^{ème} cohorte, il va réveiller le redoutable général Hulin, commandant de la place de Paris, qui s'est déjà distingué lors de la prise de la Bastille. Celui-ci refuse d'obtempérer, et Malet lui tire une balle dans la mâchoire ; il survit, mais gardera le surnom de général Bouffe-la-Balle ... Malet se rend ensuite chez le commandant Doucet, chef d'état-major, qui se trouve avec le commandant Laborde, adjudant de la place. Ceux-ci démasquent immédiatement l'imposteur, le maîtrisent et le font ligoter... la conspiration est décapitée, mais un certain chaos s'ensuit : de nombreux hommes continuent d'obéir aux ordres de Malet. Le plus pittoresque est le retour du baron Pasquier à sa préfecture, déguisé en femme pour ne pas être arrêté ! Les Parisiens riront aussi beaucoup de Savary, arrêté en chemise de nuit.

La répression

Napoléon, lui, ne rit pas ; cinq jours après le passage de la Bérézina, il est mis au courant de tous les détails de l'affaire. Il est ulcéré par la naïveté de ses ministres et hauts fonctionnaires qui ont admis sans résistance l'instauration d'un nouveau régime et effaré de constater que personne n'a pensé à son fils, le roi de Rome, pour sa succession. Il réalise que son Empire, qu'il avait bâti pour 1000 ans, disparaîtra avec lui. La justice est expéditive, on veut que tout soit réglé avant le retour de l'Empereur. Malet et 23 des innocents- protagonistes de l'affaire comparaissent devant le conseil de guerre. Celui-ci prend toute la responsabilité de l'affaire. Quand on lui demande qui sont ses complices, il répond: « *La France entière et vous-même, M. le Président, si j'avais réussi.* ». « Quel était le but que vous vous proposiez ? » « *Rendre ma patrie à la liberté. Faire cesser les guerres entre la France et les autres nations européennes. Instaurer une ère de paix et de prospérité au profit de tous les citoyens. J'espérais que le peuple et l'armée se rallieraient à ce programme du nouveau gouvernement.* ».



Clarke, le ministre de la Guerre, met beaucoup d'empressement à organiser l'exécution des condamnés. Moins d'une semaine après l'affaire, 12 accusés sont fusillés dont Malet, Lahorie, Guidal, Boccheciampe, Rateau, et même Soulier et Piquetel puis Boutreux qui était en fuite. Ils font tous preuve d'un grand courage, on dit même que Malet commanda lui-même le feu. De nombreuses sanctions tombent, de nombreuses personnes sont inquiétées. Denise Malet, incarcérée un temps, n'eut de cesse de réhabiliter la mémoire de son mari, avec l'aide de l'abbé Lafon. Celui-ci avait échappé à l'arrestation en devenant professeur au collège de Louhans sous une fausse identité et, sous la Restauration, il eut accès aux archives militaires. On peut se plaire à imaginer ce qui serait advenu si cette folle aventure avait réussi... ■

► Pour en savoir plus :

Malet, l'homme qui fit trembler Napoléon, d'André Besson
La conspiration de Malet, d'Alain Decaux

L' exécution de Malet,
estampe de Jean Duplessi-Bertaux

■ Exposition « Futur antérieur » - Trésors archéologiques du 21^{ème} siècle !



Une expérience d'archéologie-fiction originale : projetés dans le futur, découvrez des objets familiers du 21^{ème} siècle après J.C., transformés en reliques archéologiques. En l'an 4000, documents écrits et audiovisuels de notre époque ont depuis longtemps disparu, tout comme le plastique. Seuls subsistent des objets en matériaux durables, qui portent parfois des inscriptions. Décryptés par les archéologues du 5^{ème} millénaire, ces vestiges apparaissent fascinants et souvent mystérieux. A la lumière de savantes hypothèses, les pièces exposées révèlent le quotidien de populations anciennes au sein d'une civilisation depuis longtemps disparue : la nôtre... Conçue par le musée romain de Lausanne-Vidy, en Suisse, adaptée au contexte local et mise en scène par le Centre Jurassien du Patrimoine, elle est ouverte du mardi au samedi de 13h30 à 17h30 au « caveau de l'Hôtel de Ville », du 27 au 30 décembre et du 3 janvier au 11 février 2012. Entrée libre et gratuite ! ■

Accueil scolaire et visites guidées sur réservations les Mardi 3, mercredi 11, jeudi 19 et vendredi 27 janvier, samedi 4 et mardi 7 février. Conférence en soirée le mercredi 18 janvier salle E. Faure. Informations et réservations : Pascale ou Marie au 03 84 47 43 37 www.centrejurassiendupatrimoine.fr

AGENDA : LES RENDEZ-VOUS LOCAUX DE COLETTE PENNEÇOT . . .

EXPOSITION
céréales, moulins et fours du Jura
Ve - XVI^e siècles

Tournez moulins!

du 29 octobre 2011
au 15 janvier 2012

musée des beaux-arts
de Lons-le-Saunier

université Ouverte
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Au Lycée Prévert (salle audiovisuelle 2^{ème} étage), place Barberousse 18 à 20 heures :

- **Environnement et développement durable en Italie** : état des lieux et perspectives - **Mardi 31 janvier 2012** - Raymond METRA, Professeur de mathématiques, Lycée Jacques Duhamel, Dole
- **L'effet de serre et ses conséquences pour la vie sur Terre**. **Mardi 7 février 2012** - Jean-Michel MOREL, Professeur de Sciences de la Vie et de la Terre, Lycée Jacques Duhamel, Dole et Raymond METRA, Professeur de mathématiques, Lycée Jacques Duhamel, Dole

A Gredisans :

- **Le patrimoine religieux de Gredisans - Jeudi 10 mai 2012, 18 h 30**

Sylvie de VESVROTTE, CNRS, Musée des Beaux-Arts de Dole - Conservateur adjoint des AOA du Jura.

BALADE NATURE . . .

Samedi 26 novembre, Les oiseaux hivernants de la Corne des Épissiers, RDV : 9 h 30, parking derrière la Commanderie de Dole.

Prévoir des chaussures et des vêtements adaptés, et jumelles si vous avez !

Atelier Plus d'infos : Béril Plantegenet, Atelier Pasteur, 03 84 82 11 24. Pasteur

Sortie financée par le Grand Dole, gratuite pour le public

Détermination de vos variétés de pommes inconnues
mercredi 16 novembre de 16h à 19h

La commune d'Eclans-Nenon vous propose de vous rendre à la salle des fêtes pour rencontrer le déterminateur de l'association des croqueurs de pommes. Apporter une dizaine de pommes identiques bien conservées et à maturité de vos arbres ou de ceux de votre entourage. Suite à cette soirée, nous proposerons de greffer les variétés locales les plus remarquables afin de les conserver en les plantant l'année suivante sur un terrain de la commune.

Compagnie de Théâtre 03 84 81 36 77

La Carotte • **SAMEDI 3 DECEMBRE : L'INSTANT CROXEL**
Spectacle tout public dès 12 ans - 18h30 et 20h30 - Gratuit - Brasseur des Forges à Fraisans

Rémi Walker est commercial chez Croxel. Il attend la signature d'un bon de livraison pour une promo : des cacahuètes au « goût nordique ». L'absence du patron du bistrot va le conduire à composer avec la serveuse autour de quelques verres, et à basculer dans l'ivresse. Cette pièce courte pour 2 acteurs se joue dans les cafés, pour toucher le public qui s'y trouve et y amener ceux qui n'y vont pas. Vous prendrez conscience, que cela plaise ou non, qu'un Rémi Walker sommeille en chacun de nous...

Dimanche 20 novembre : rencontre amicale et vidéo-projection sur le séjour en Bretagne à 15h avec JPR, salle des Ateliers Pasteur à Dole.

Dimanche 27 novembre : sortie culturelle à Dijon ; musée Magnin le matin (peintures dans un hôtel particulier du 18^{ème}), déjeuner cafétéria possible, l'AM musée de la Vie Bourguignonne ; Départ 8h30 Pl. Grévy avec Annie et Bertrand : 03 84 82 12 64.

Vendredi 2 décembre : réunion mensuelle au local à 20h30.

Dimanche 4 décembre : rando vers Mouchard, mini vallée mini montagne, 13 km, 3h. Départ 10h Place Grévy avec Jean-Jacques et Anne-Marie : 03 84 82 21 70.

Samedi 10 décembre : Assemblée Générale Salle E. Faure à 16h

Mercredi 23 novembre à 18 h au Caveau de MOISSEY
avec la participation de Christian Faivre
(Président du Syndicat des Eaux de Montmirey-le-Château)

Projection de film
Suivie d'un débat

"Water Makes Money.."
Comment des multinationales se font du fric sur notre (d')eau

Entrée libre

Tartines chaudes, gateaux, boissons et ... eau à volonté !

Collectif Solidaire Ecologiste Citoyen (blog : <http://colsec39.blogspot.com>)

Médiathèque Jura Nord Renseignements : 03.84.81.08.88.

Accueil de l'auteur Jeanne Benameur. Dans le cadre du festival littéraire régional des Petites Fugues le Centre Régional du Livre de Franche-Comté, la Médiathèque Jura Nord et l'association ABC reçoivent Jeanne Benameur le jeudi 17 novembre à 20h30 à Gendrey. C'est une auteure engagée, écrivant tantôt pour la jeunesse tantôt pour les adultes, et dont le dernier roman « Les insurrections singulières » est sorti en janvier 2011. Gratuit sans inscription.

Exposition sur le manga. En février-mars 2012, le manga, la bande dessinée japonaise, s'expose dans les médiathèques de Gendrey et Dampierre. Des animations autour du Japon seront proposées tout au long de cette exposition. Tout pour découvrir, comprendre et apprécier cette bande dessinée dont les adolescents sont si friands...

Atelier conte : Le premier mercredi du mois, un atelier conte avec Maggie Paille, est proposé aux enfants à partir de 4 ans, avec deux séances : l'une à la Médiathèque de Dampierre à 10h et l'autre à la Médiathèque de Gendrey à 16h. Dates prévues : 7 décembre, 11 janvier, 1er février, 7 mars, 4 avril, 2 mai et 6 juin. Atelier gratuit, inscriptions dans les médiathèques, 03.84.81.08.88 ou mediatheques@jura-nord.com

Portage à domicile : Réalisé avec le précieux concours de l'association ABC, ce service est réservé aux habitants NE POUVANT PAS SE DEPLACER (âge, handicap, absence de permis ou de véhicules de transport). Il permet de pouvoir emprunter des documents une fois par mois par portage (inscription individuelle : 10 €/an).

PROGRAMME ÉCO-VOLONTAIRE
du Réseau Jura Nature Environnement

Comme chaque année, JNE met en place des chantiers éco volontaires. Ces sorties sont gratuites et ouvertes à tous. L'inscription est fortement souhaitée pour faciliter l'organisation, prévoir un éventuel covoiturage. Le matériel, exclusivement manuel, est fourni par les organisateurs. Actions militantes, elles offrent également un temps de découverte des milieux pour comprendre le sens de ces opérations et observer la biodiversité.

► **Dole, samedi 3 décembre, 9h** : Prés d'Assaut : Bouturage de saules sur les bords du Doubs, nettoyage et restauration (enlèvement des déchets, coupe et arrachage des érables negundo) sur quelques mortes annexes à la rivière.

► **Gevry, samedi 10 décembre, 9h** : Restauration d'une berge abrupte le long du Doubs, aménagements de protection de la gravière (Guépriers d'Europe, Hironnelles de rivage, etc.).

Inscriptions : Vincent Dams, 03 84 47 24 11 - contact@jne.asso.fr ou Marion Furry, 03 84 82 21 98 - dole.environnement@gmail.com

CROQUEURS DE POMMES 03 84 72 83 64 ou d.dubrez@free.fr

- **Samedi 26 novembre, 14h** : 3^{ème} taille de restauration au verger de Daniel Duclou à Rahon
- **Samedi 28 janvier, 14h** : 1^{ère} taille de restauration au verger de Claude Athias à Mutigny
- **11 février à 14h** : Ravageurs et moyens de lutte, Ferme du Creux Vincent, Fouchierans
- **Samedi 3 mars de 9h à 12h** : Travaux au verger Conservatoire de la Montmirey-la-Ville et de 14h à 17h à la Salle Polyvalente de Chevigny : Initiation à l'affûtage des sécateurs et des greffoirs, initiation aux techniques de greffe (Animateur D. Colas et ses associés)
- **10 mars à 14h** : 1^{ère} taille de formation et fructification au Verger Conservatoire de Montmirey-la-Ville
- **Samedi 17 mars de 10h à 17h** : Bourse aux greffons et greffage à Dole, Place aux Fleurs (M. Joly)
- **Samedi 24 mars à 14h** : Stage de taille du pêcher à la Ferme du Creux Vincent, Fouchierans (P. Bouhans)
- **Samedi 31 mars de 9h à 12h** : Travaux au verger Conservatoire de Montmirey-la-Ville et de 14h à 17h 2^{ème} taille de formation et fructification (Animateurs : M. Joly et ses associés)

SERRE VIVANTE A 20 ANS ... JE SOUTIENS !

Pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse sur le Massif de la Serre, **SERRE VIVANTE** a été créée en décembre 1992. Elle a pour objectifs :

- ✓ d'œuvrer pour le maintien de l'intégrité du Massif de la Serre.
- ✓ de mettre en place une centrale d'information et d'animation sur la Serre.
- ✓ d'élaborer un document de développement et de protection du massif.
- ✓ de faire progresser la législation sur les enclos et parcs de chasse et sur l'environnement en général

recopiez (ou découpez) et renvoyez à **SERRE VIVANTE**, 39290 MENOTEY

☐ J'adhère à l'association Serre Vivante et verse une cotisation de 10 € pour l'année 2012

☐ Je fais un don de ___ € (66% déductibles de mes impôts !)

Nom

Prénom

Adresse

Adresse électronique @